

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Organe officiel de l'Association Valaisanne de Football et d'Athlétisme

Administration et Rédaction : Sion. Tél. (027) 2 19 05 - 2 31 25

Bureau pour le Bas-Valais : Avenue de la Gare, Martigny. Tél. : (026) 6 07 52

TÉLÉVISION

Radio - Art

Rue des Mayennets - SION

Ferrero
Frères
confiserie pl. du Midi
Sion

Administration : av. du Midi 8, Sion - CCP II c 5111 — Rédaction : rue Pré Fleuri, Sion — Régie des Annonces : Publicitas S.A., Sion, av. du Midi, et ses agences en Suisse

7 DECEMBRE

Le progrès technique, conséquence du progrès scientifique, a profondément transformé les structures du monde moderne, au point qu'on a pu parler avec raison d'une véritable révolution. Dans un bel ouvrage, **Le grand espoir du XXe siècle**, très accessible même aux non spécialistes, Jean Fourastié dégage les lignes générales de l'évolution économique contemporaine et aide ainsi à comprendre les grands problèmes de notre temps. Quelles sont les raisons de cet espoir? D'une part, le progrès technique augmente la productivité du travail, favorise par conséquent l'accroissement de la consommation et donc l'élévation du niveau de vie. Un jour viendra où la sous-alimentation n'existera plus et où l'homme sera libéré des servitudes matérielles qui pèsent lourdement sur lui. D'autre part, la machine, dont a dit tant de mal parce qu'on la croyait responsable du chômage technologique et parce que peu perfectionnée encore elle pliait l'homme à son rythme, le forçant à accomplir des tâches abrutissantes, devient de plus en plus « humaine ». Elle tend à accomplir à elle seule le travail purement automatique, rend l'homme de plus en plus autonome, le libère des tâches serviles, fait appel à ses qualités individuelles et à son initiative. Plus le progrès technique se développe et moins le nombre d'exécutants est grand. Il faut de plus en plus de préparateurs, d'inventeurs, de « penseurs ». Sans les « métiers intellectuels », il n'y a pas de progrès technique possible. Qu'à l'heure actuelle la machine risque encore de façonner l'homme à son image, en créant l'automatisme et le conformisme, cela n'est pas douteux. Mais, pense l'auteur, ce danger n'est pas une fatalité.

Nous vivons dans une période transitoire dans l'évolution économique. Beaucoup de pays en sont encore à leur période de démarrage; les plus avancés connaissent la phase d'expansion; aucun pays n'a encore atteint la phase d'achèvement. Et puis, si le progrès technique améliore le sort matériel de l'homme, il ne le fait pas d'une façon égale dans tous les secteurs de l'activité humaine. Une tendance à la saturation de la consommation dans le secteur primaire (produits agricoles) se manifeste assez rapidement dans les pays développés, alors que la production des biens primaires augmente. C'est là une des causes de la crise paysanne qui ne peut se résoudre efficacement, pense Jean Fourastié, que par un transfert d'une partie de la population primaire vers les secteurs secondaire (industrie) ou tertiaire (services). Mais ce transfert présente de graves difficultés. La rupture du lien millénaire entre

l'homme et la terre engendre de grandes souffrances. Ces populations ne peuvent pas du jour au lendemain s'adapter dans d'autres secteurs de la vie économique. (La décentralisation industrielle réduit ces inconvénients dans une certaine mesure.)

Si le monde actuel est en pleine crise de croissance c'est entre autre à cause de ce qu'on a appelé « le déracinement universel » et de l'instabilité de la période transitoire que nous vivons à l'heure actuelle. D'ailleurs on aurait tort de penser que la révolution industrielle et le nouvel esprit scientifique seront suffisants à eux seuls pour mettre fin aux maux de l'humanité. Il n'est pas possible de ne pas voir le retard très préjudiciable des sciences économiques et sociales sur les sciences de la matière. Un progrès technique n'est pas nécessairement un progrès social. Que vaut le progrès scientifique s'il n'est mis à sa place, dans une vision totale de l'homme? Le progrès technique a opéré une transformation profonde du genre de vie. L'évolution a été trop rapide pour la mentalité de l'homme. Cette rupture brusque avec toute une tradition millénaire donne à l'homme d'aujourd'hui l'impression pénible de l'incohérence. Nous savons que nous sommes entrés dans une nouvelle civilisation, mais elle est peu rassurante, peut-être surtout parce que nous la connaissons mal: « Notre mentalité ne bénéficie pas, elle, d'un progrès technique; l'homme ne pense pas plus vite qu'avant, il n'est pas plus intelligent, meilleur, ni plus honnête, il n'est pas plus sérieux, pas plus équilibré qu'il y a cent ans, et il vit dans un monde qui, lui, a été transformé par le progrès technique et dont le rythme a été démesurément accéléré. »

Niveau de vie décent pour tous; travail plus humain, parce que l'homme sera libéré des tâches serviles, et qu'il sera fait de plus en plus appel à ses qualités personnelles, à son intelligence, à son initiative; loisirs plus importants et possibilité pour un nombre de plus en plus grand d'humains d'accéder à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur; temps suffisant pour le perfectionnement spirituel: voilà ce que peut apporter le progrès technique. Quand on sait dans quelle misère matérielle vivent encore tant d'humains, on peut bien dire que la révolution industrielle qui

se poursuit sous nos yeux nous donne des raisons d'espérer. Mais si l'on veut vraiment que ces authentiques progrès humains ne restent pas le privilège d'une minorité, si l'on veut que l'humanité entière participe à cette promotion sociale, il faut que les rapports entre les hommes soient basés sur la justice et le désir de fraternité. Et puis le progrès matériel doit être considéré comme un moyen seulement du perfectionnement spirituel de l'homme. Notre époque a besoin d'un humanisme qui intègre les valeurs nouvelles nées du progrès scientifique et de la révolution industrielle et qui les replace dans une vision totale de l'homme, qui est la perspective chrétienne.

9 DECEMBRE

Si éclairant que soit l'ouvrage de Jean Fourastié sur les structures économiques du monde actuel, on y trouve, me semble-t-il, quelques contradictions assez graves. D'une part, l'auteur reconnaît que l'économie à lui seul est incapable de répondre à toutes les questions de l'homme et à porter

remède à ses maux, et d'autre part qu'il commande les autres secteurs de l'activité humaine: « D'abord, il faut reconnaître l'exactitude du principe admis par quelques-uns, mais contesté par le plus grand nombre, que ce sont les faits économiques qui dominent, conditionnent l'évolution actuelle de l'humanité ». Si l'économie a ses lois propres, il n'en faut pas conclure qu'il détermine le politique. Il me semble que c'est plutôt le contraire qui a lieu. J'en veux pour preuve le fait que l'on peut parler d'économie « dirigée ». Si le politique est subordonné au moral — et il l'est en perspective chrétienne — l'économie est aussi soumise à cette hiérarchie. La distinction bien connue qu'établit Saint-Exupéry entre l'urgent et l'important me semble être fort utile ici. La morale ne dicte pas les lois du développement économique, mais elle assigne à l'économie sa vraie place dans la vie de l'homme. En dernier ressort, le matériel est subordonné au spirituel: toute autre échelle de valeurs aboutit rapidement à un antihumanisme.

Candide MOIX.

NOTES

hebdomadaires

POUR VOS CADEAUX



GRAND CHOIX DE SERVICES A

- DINER
- DEJEUNER
- THE
- MOCCA

OU PORCELAINE DE COULEUR AU DETAIL

a la Bonne Ménagère
SION

CONSTANTIN FILS S.A.
rue de Lausanne

Il y a un demi-siècle

La conquête du Pôle Nord

Le 14 décembre 1911, le norvégien Roald Amundsen et ses quatre compagnons plantent le drapeau de leur pays à l'extrémité australe de l'axe de la terre. Le Pôle sud a livré son secret. Pour apprécier cet exploit à sa valeur, il faut se représenter les difficultés d'une pareille expédition. Dans les voyages sidéraux d'aujourd'hui, l'homme dépend des ingénieurs et des constructeurs; il est dominé par la machine. Dans la conquête du Pôle sud, c'est le chef qui fut le « propulseur » de l'entreprise, si l'on ose dire, faisant preuve, lui et ses compagnons, d'une endurance et d'un courage surhumains.

Qui était Amundsen? Né le 16 juillet 1872 à Borge, dans le sud-est de la Norvège, il commença des études de médecine, qu'il abandonna bientôt, tant était grande pour lui l'attraction de la mer. Le Pôle sud était le rêve de son enfance, il voulait découvrir une terre inconnue. En 1903, il franchit le célèbre passage du nord-ouest sur un bateau de... 47 tonnes et détermina la situation du Pôle magnétique. Désormais, son nom est connu partout. Chose curieuse, c'est pour se procurer les fonds nécessaires à une grande exploration scientifique dans le Nord que le vaillant navigateur commença par se tourner vers les mers australes. Il pensait que la relation de son voyage lui fournirait les ressources nécessaires.

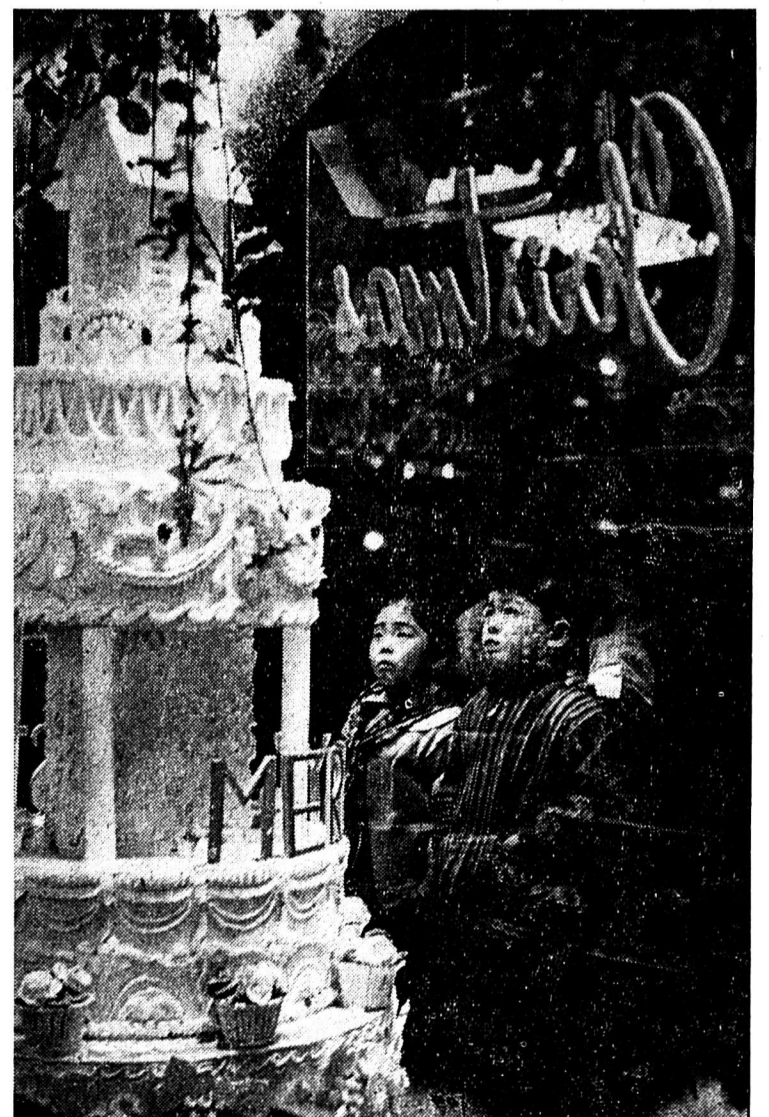
D'autres que lui avaient déjà tenté la conquête du Pôle sud, Scott en 1902, Shackleton en 1909. Ce dernier était parvenu à moins de 200 km. du Pôle. S'il avait échoué, il n'en avait pas moins pu constater qu'au-delà de la Grande Barrière s'élevait une formidable chaîne de montagnes entourant un plateau sis à environ 2000 mètres, où se trouve le Pôle sud.

Le 11 janvier 1911, Amundsen débarqua sur la Grande Barrière avec huit compagnons et 115 chiens groenlandais, et il établit sa maisonnette sur le glacier. Avec ses camarades, il consacra la bonne saison à établir des dépôts de vivres qui jalonnent l'itinéraire qu'il se propose de suivre. Puis l'expédition prend ses quartiers d'hiver et supporte des températures allant jusqu'à moins 60 degrés!

Au début du printemps austral, le 20 octobre 1911, Amundsen se met en route avec quatre compagnons et quatre traîneaux. Au bout de trois se-

maines de cheminement, on arrive à la chaîne de montagnes hérissées de pics qu'il va falloir traverser pour gagner le plateau où se trouve le

Pôle. C'est la partie la plus difficile, la plus dramatique de l'expédition, à cause des crevasses qui se multiplient (Suite à l'intérieur)

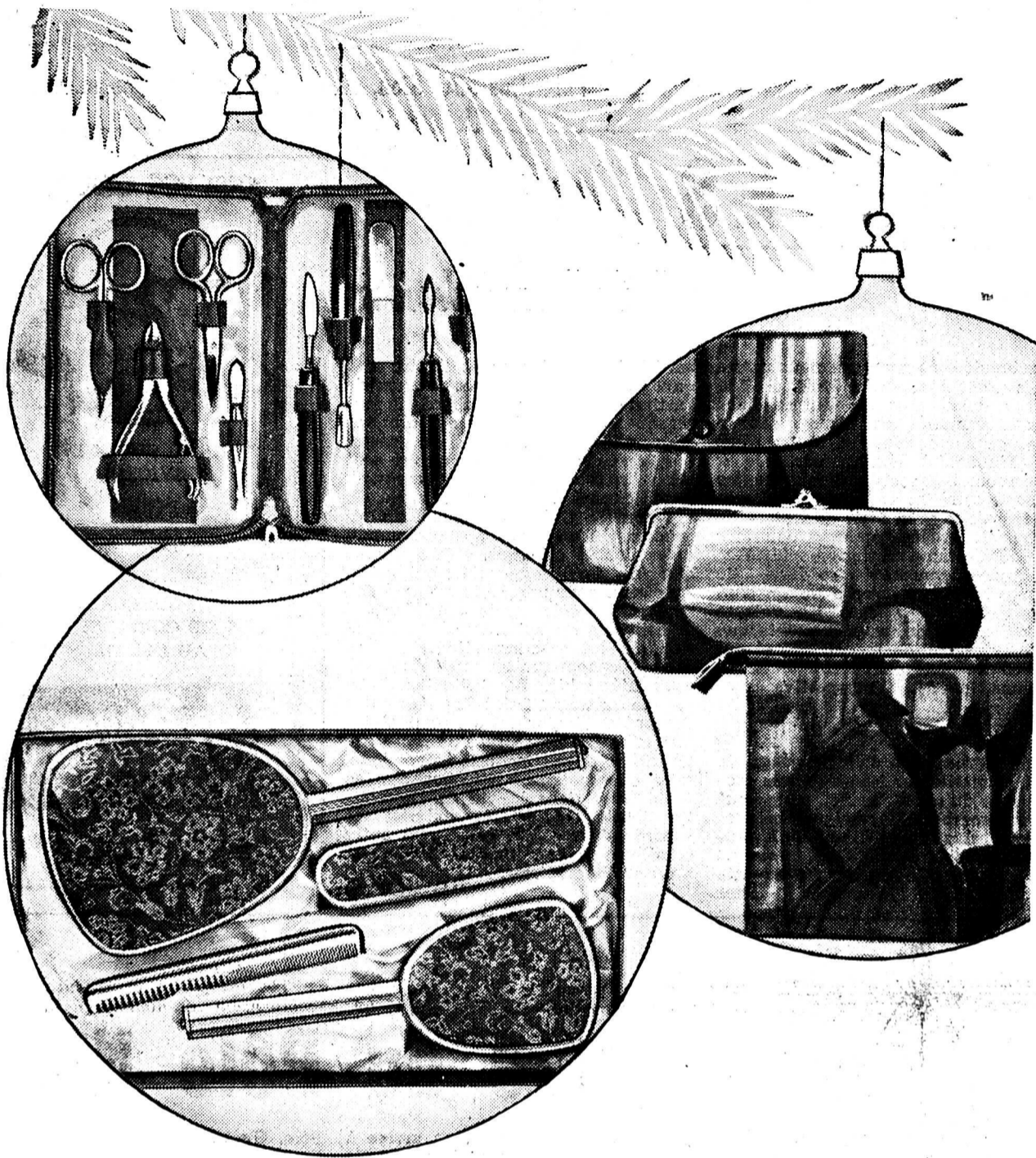


Un confiseur de Tokyo a fabriqué une tourte géante à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour cela, il a dû employer 11 kg. de sucre, 220 œufs et 10 kg. de beurre.



Deux mille personnes ont assisté à la remise des différents prix Nobel à Stockholm. Notre photo montre le Dr Bekesy (USA) recevant des mains du roi Gustave-Adolphe le prix Nobel de médecine.

Choisissez aujourd'hui LE CADEAU que vous offrez *demain*



Etui-manucure

en cuir lisse, doublé acétat, contenant : 1 pince, 2 paires de ciseaux et 6 ustensiles complémentaires : en diverses teintes mode.

Prix Fr. 12.80

Garniture de brosses 4 pièces

soies Nylon, manches métal couleur or, dos avec broderie damas et brocat or, couleur fond gris ou rouge.

Prix Fr. 29.80

Joli nécessaire de toilette

en tissu, dessins mode, doublé plastic, avec séparations, gr. ca. 24 + 17 cm.

Prix Fr. 5.90

Etui-Bas

ca. 20 + 15 cm., avec 4 séparations, assorti au nécessaire de toilette ci-dessus.

Prix Fr. 4.50

Bourse-cosmétique

assortie au nécessaire de toilette ci-dessus.

Prix Fr. 4.50

NATURELLEMENT



Avantageux



pour cuisiner!

On cherche

SOMMELIERE
Entrée tout de suite.

Auberge «BELLE OMBRE»
Pont-de-Brambis.

A vendre à Nax,
en bordure de route,

terrain à bâtir

Ecrire sous chiffre P 21781 S à Publicitas Sion.

ON DEMANDE serveuse

capable et de confiance et une **personne**

pour le ménage et l'Office.
Date à convenir.

Faire offre à B. Vionnet, Monthey.
Tél. (025) 4.29.33.

Pommes de terre

tout-venant, 16.- p. 100 kg.
Expéditions par CFF.

M. BEAUVERD - MERMOD,
Rennaz-Villeneuve/Vd.

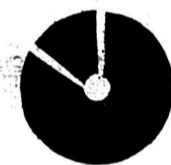
VOS **CHAUSSURES** chez

Banderet

Grand-Pont, 14 Sion.

Pour

1 belle chemise d'homme
cravates - chaussettes



... LE MOMENT EST LA
POUR FAIRE REVISER VOS
SCOOTERS et VELOS
par les spécialités de

Garage E. BOVIER

Avenue Tourbillon - SION

LE PETIT CADEAU « OBLIGATOIRE »

C'est le petit cadeau supplémentaire. Cela peut être un parfum, une eau de Cologne, un nécessaire de toilette, etc.

Vous le trouverez dans notre Parfumerie...

Institut de Beauté
Maline

Mme G. Oggier - Favre

Pour être bien servi,
choisissez le magasin spécialisé.

Vœux de fin d'année

Pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances sans risque d'oubli, réservez à temps votre emplacement dans le numéro du 30 décembre de la « Feuille d'Avis du Valais ».

une case simple : Fr. 7.-
une double case : Fr. 14.-

M.

Profession

Domicile

Veillez transmettre vos ordres jusqu'au 20 décembre 1961 à PUBLICITAS - SION, Avenue du Midi 8.

Lisez la Feuille d'Avis

Une nouvelle étape pour la

Société coopérative de consommation de Charrat

L'ESSOR D'UN PETIT VILLAGE

Les fondateurs très lointains de Charrat ne pouvaient supposer l'essor qu'allait prendre leur village en raison de sa situation exceptionnellement heureuse et de la fertilité de ses terres.

Mais encore fallut-il l'esprit travailleur et conquérant de ses habitants, génération après génération, pour mater une nature parfois hostile et la transformer en ce qu'elle est aujourd'hui : une large parcelle de cette Californie valaisanne qui fait l'admiration de tous.

Obstinés dans leur labeur et tenaces comme le sont nos paysans de bonne souche, les Charratins n'ont jamais mesuré leurs forces ni leurs peines pour développer leur coin de terre et leur village. De tous temps, ils eurent une vision large de l'avenir et se laissèrent guider, dans leurs réalisations, par l'intérêt commun.

C'est ce qui fait la force des gens de Charrat : savoir se serrer les coudes quand la situation le commande.

UN NOUVEL EXEMPLE

La dernière en date des réalisations à l'actif de la population de Charrat, autant que de la Société coopérative de consommation, est la construction d'un superbe magasin self-service. On a peine à imaginer qu'un petit village de moins de 1000 habitants ait pu souffrir un tel cadeau. Tel est cependant le cas et cette création ne pouvait être que le fruit d'un remar-

UNE ETONNANTE REUSSITE

Nous avons eu le plaisir de visiter les nouveaux locaux de vente et dépôts en compagnie de M. Léon Cretton, président de la Société, de son collaborateur direct, M. Albert Rudaz, gérant, et de MM. Paul-Louis Rouiller et P. Saudan, architectes. Ils ont bien voulu nous donner, à l'intention de nos lecteurs, des précisions sur l'aménagement du bâtiment.

TOUT POUR LA CAMPAGNE

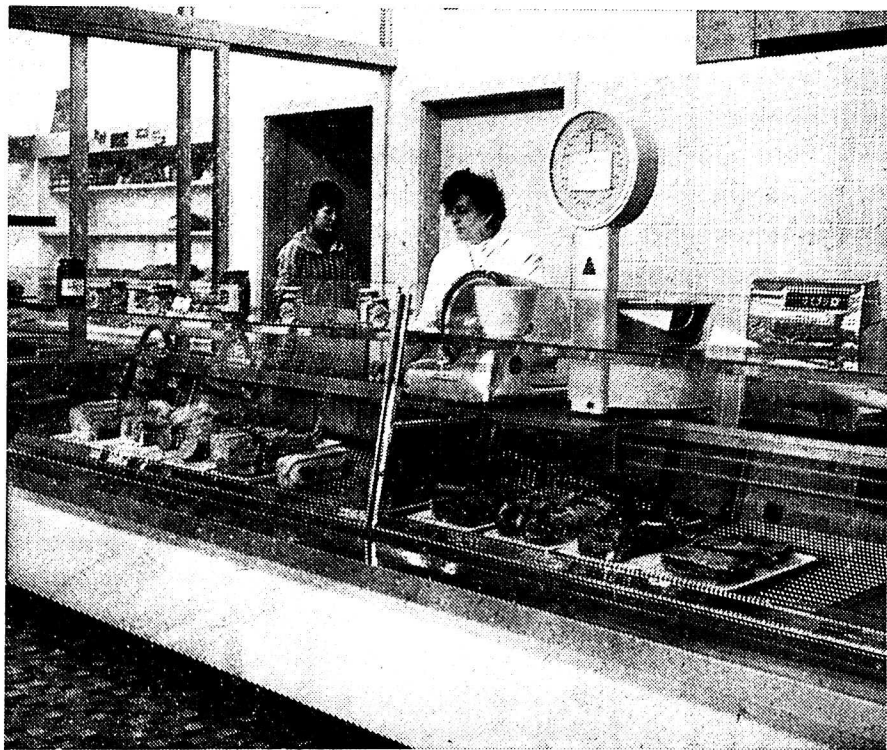
Quant à l'arrière-magasin, encore très vaste, il est réparti en différents locaux pour recevoir les fourrages, les engrais, les produits anti-parasitaires, les objets de quincaillerie, etc. Comme les Charratins doivent faire large usage des uns et des autres, il fallait naturellement pouvoir stocker. C'est maintenant chose possible.

Cette partie de l'immeuble com-

me est strictement délimitée, c'est-à-dire que la plaque de beurre ne voisine pas avec le paquet de cigares, la côtelette avec le flacon de parfum!

Pas moins de huit gondoles, une armoire frigorifique à ciel ouvert et plusieurs meubles d'exposition mettent bien en valeur une marchandise de qualité et particulièrement diverse puisqu'elle s'échelonne de la denrée coloniale au textile, en passant par les articles en matière plastique, les jouets, les ustensiles de cuisine, la vaisselle, etc.

Le cellier est également bien garni de nectars du pays et d'ailleurs. Mais ce qui nous a spécialement frappé, ce furent les « départements » viandes et boulangerie-pâtisserie. Ici, on a carrément rompu avec le passé en séparant nettement ces deux rayons. Ils forment deux locaux bien à part, aérés et frais. Que voilà une heureuse idée.



La boucherie climatisée

ment rendre hommage aux maîtres d'état pour le choix des matériaux et la qualité de leur travail. Grâce à cette belle collaboration, le nouveau self-service s'inscrit parmi les plus remarquables réalisations de Charrat.

JOUR D'INAUGURATION

Bien qu'ouvert à l'exploitation depuis juin déjà, le nouveau magasin de la Société coopérative de consommation a été inauguré officiellement mercredi passé. La manifestation a réuni autour de M. Léon Cretton plusieurs personnalités, entre autres MM. Martien Cretton, président de la Commune de Charrat, Jules Sauthier, député, Marcel Magnin, juge, Max Sax, président des gérants des Sociétés de coopératives suisses, Otto Schmutz, représentant de l'USC en Valais, Paul Boven, président de la Communauté des Coopératives du Valais romand, Rouiller et Saudan, architectes, les maîtres d'état, ainsi que M. Octave Giroud, membre fondateur, et MM. Adolphe Chappot et Emmanuel Rudaz, anciens gérants.

Après avoir été aimablement accueillis dans les nouveaux locaux par M. Cretton, ces invités eurent l'honneur de faire le « tour du propriétaire » et d'admirer les lieux. Puis ce fut une charmante réception à la halle de gymnastique, laquelle donna l'occasion au maître de céans, M. Léon

Cretton, de saluer officiellement ses invités, de remercier ses collaborateurs et tous ceux qui contribuèrent d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce projet que constituait la construction de ce grand magasin.

En intermède, les participants eurent l'agréable surprise d'entendre le chœur de dames, créé au sein du Groupement des coopératrices, interprétant plusieurs chants sous la direction de Mme Adolphe Chappot.

M. Martien Cretton, puis MM. Adolphe Chappot, Schmutz, Octave Giroud et Paul-Louis Rouiller se succédèrent ensuite sur le podium pour féliciter la Société coopérative de consommation ou faire l'historique de celle-ci depuis sa fondation en 1913 à nos jours. Si les premiers pas furent laborieux, aujourd'hui — grâce à l'esprit coopératif de ses membres — la Société est bien vivante, prospère.

En dotant Charrat d'un self-service de cette importance, celle-ci a fait preuve de grande initiative, laquelle, selon M. Schmutz soi-même, servira d'exemple pour toute la Suisse romande. C'était le plus bel éloge qu'on puisse adresser aux responsables de l'œuvre.

Le nôtre sera que la Société coopérative de consommation de Charrat connaisse la prospérité et le succès qui récompensent les hommes hardis et entreprenants.

F. DONNET



Vaste perspective de l'intérieur du magasin

quable esprit coopératif, d'une collaboration très largement accordée.

Les constructeurs, en l'occurrence la Société coopérative de consommation présidée depuis 10 ans par M. Léon Cretton, ont rencontré l'un et l'autre pour mener à bien leur magnifique projet.

EXPLOITATION RATIONNELLE

Dans le commerce de vente comme dans tous les autres domaines de la vie économique, une certaine concentration des efforts est devenue nécessaire afin de pouvoir produire à meilleur compte et mieux servir. Cela se nomme la rationalisation sous ses aspects les plus divers. Il faut bien souvent s'y adapter pour suivre l'évolution du monde moderne.

La Société coopérative de consommation de Charrat se rendait compte depuis belle lurette que ses trois magasins (Chênes, Vison et Gare) représentaient pour elle une dispersion de forces autant qu'une charge lourde à supporter. Si elle fit courageusement front à sa tâche jusqu'ici, il n'y avait toutefois aucune raison de ne pas envisager une meilleure solution.

Elle fut trouvée, proposée et acceptée. En été 1960, le premier coup de pioche était donné. Une année plus tard exactement, les coopératrices de Charrat, qu'elles soient des Chênes, de Vison ou de la Gare — les trois agglomérations du village — prenaient le chemin d'un nouveau magasin ultra moderne, équipé des derniers perfectionnements et self-service par-dessus compte!

Voilà résolu pour la SCC Charrat un problème devenu lancinant.

Un premier élément digne de remarque : sa situation au centre des trois agglomérations citées plus haut. L'emplacement est par lui-même destiné à devenir le centre nerveux du village. On y a déjà construit la laiterie voici deux ans à peine; il s'y trouve également la maison de commune avec sa halle de gymnastique, et la maison d'école. Dans un avenir pas très éloigné, l'église y dressera son clocher. Tout à proximité, le parc des sports se cache dans un nid de verdure.

L'accès de ce futur centre commercial et spirituel est d'autant plus facile que des routes et ruelles asphaltées y conduisent.

Mais revenons à notre magasin pour dire sous quel riant aspect il se présente. Construit sur un seul étage, le bâtiment couvre une surface de 539 m², dont 300 m² sont réservés au service de vente. Franchissant la porte d'entrée à mouvements électriques, on pénètre dans un local immense éclairé par de hautes et larges fenêtres. A vrai dire, celles-ci courent d'un bout à l'autre la façade de l'immeuble, décoré par quatre colonnes. La lumière du jour est donc diffusée à profusion. Celle du néon est dispensée par des plafonniers judicieusement répartis. C'est encore du plafond, en forme décalée, que descend la douce température ambiante, selon les dernières données de la technique du chauffage.

S'il est vrai que « marchandise bien exposée, est marchandise vendue », il ne fait pas de doute que celle du self-service de Charrat s'enlèvera comme petits pains au sortir du four. En effet, nous avons franchement admiré la disposition des étalages, la répartition des produits. La place pour cha-

prend aussi le bureau de M. Rudaz, gérant, le lift, etc. Quant au sous-sol, d'une surface de 450 m² environ, il est occupé par un grand dépôt, la chaufferie, compresseur, vestiaires, WC, cave et lift.

Le tout est admirablement coordonné, réalisé en fonction de l'espace et de l'utilité. MM. les architectes ont su parfaitement concilier les exigences d'un magasin ultra-moderne et à la mesure de notre temps. Il faut égale-

Ceux qui ont collaboré à la construction et à l'installation du Self-Service de Charrat

Architectes
Ingénieur
Maçonnerie
Charpente métallique et serrurerie
Lambrissage
Couverture et ferblanterie
Appareillage et sanitaire
Chauffage
Carrelages et revêtements
Menuiserie
Linoléum
Peinture
Electricité et téléphone
Vitrerie
Monte-charge
Climatisation
Portes automatiques
Asphaltage
Armoires frigorifiques
Caisse enregistreuse
Agencements

Rouiller & Saudan, Martigny
Bureau Fournier S. A., Martigny
Dardi & Ulivi, Charrat et Martigny

Ferronnerie et construction métal., Lausanne
Pillet Hercule, Martigny-Bourg

Reichenbach Frères, Martigny-Bourg

Willy Chappot, Charrat
Ganio Frères, Martigny-Ville

Moréa & Giroud, Martigny-Ville
Chambovey & Bollin, Martigny
Charly Morel, Martigny
Raoul Mermoud, Saxon

Bruchez S. A., Martigny
Gualino Raphaël, Martigny
Ménétrety S. A., Romont
Nicolas, électricité, Sion
Bator A. G., Herzogenbuchsee
Métraiiller S. A., Sion
Paul Schaller S. A., Berne
S. A. des caisses enregistreuses « National » Sion
Peyla J.-C., Martigny-Bourg
Erh. Leuthard, Rumlingen



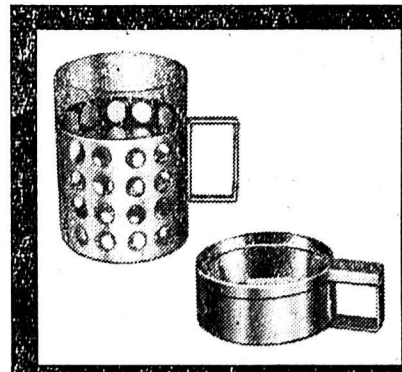
Vue de l'immeuble de conception particulièrement moderne

(Photos Schmid)

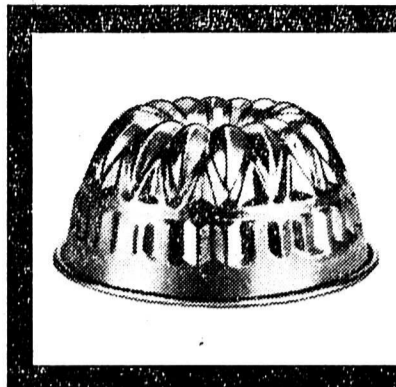
Pour ma cuisine, j'exige des ustensiles SIGG



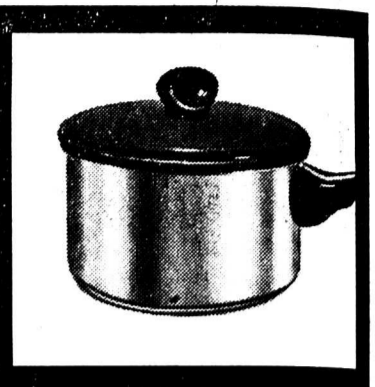
Quoi de plus agréable que de boire un verre de thé, seule ou avec des amies?
Pas de préparatifs compliqués avec le service SIGG. Verres à thé, passoire et plateau fortement argentés, cet ensemble moderne et harmonieux fera la fierté de la maîtresse de maison.



Le couvercle rouge de cette casserole SIGG est muni d'une rainure qui recueille l'eau condensée et l'empêche de se répandre. Le manche massif, de forme idéale, en matière plastique isolante, achève avantageusement cette casserole moderne.



Les moules siliconisés de SIGG sont préférables. Ils permettent d'obtenir un démoulage aisé des biscuits tout en rendant le graissage superflu. Les biscuits ont une forme parfaite, en faire devient un vrai plaisir.



«Ma cuisine est moderne, bien équipée avec des ustensiles SIGG. Ce qui m'enthousiasme particulièrement, ce sont les lignes sobres et l'exécution soignée de ces ustensiles. Les produits SIGG sont créés pour satisfaire toutes les exigences, et de plus, ils sont de toute première qualité. C'est pourquoi je donne toujours la préférence aux ustensiles SIGG.»

Les produits SIGG sont en vente dans les bonnes maisons. SL+V

SIGG

SOCIÉTÉ ANONYME SIGG
FRAUENFELD
FABRIQUE D'ARTICLES EN
ALUMINIUM ET AUTRES MÉTAUX

1-5



Réservez-lui cette belle surprise. Cette étrenne tant convoitée et combien pratique. La nouvelle Baby bi-color, une petite merveille. La perle des machines
Fr. 265.—

office Moderne

AGENCE POUR LE VALAIS. Mme E. OLIVIER-ELSIG et Michel RUDAZ, rue de Lausanne — SION.

Pour les étrennes

- TAPIS D'ORIENT
- MOQUETTES
Dessins persans modernes
- BOUCLE

NOTRE GRAND CHOIX

Cette semaine, nous exposons dans nos vitrines

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS TAPIS MOQUETTE

Prix pour toutes les bourses
500 francs d'achat 50 francs de réduction

Jean Reichenbach-Bagnoud

Imm. La Glacière, Grand-Pont, SION, ☎ 2 38 58
Imm. La Glacière, Grand-Pont, SION, ☎ 2 38 58

LE MAGASIN SPECIALISE

J'engage

10 à 12 serruriers

Place d'avenir.

Entrée de suite ou à convenir.

S'adresser à :

REBORD Gilbert, Serrurier,
Sion. Tél. (027) 2 12 74.

AULA DU COLLEGE

Vendredi 15 décembre 1961, à 20 h. 30

RECITAL

PIERRE VIALA

de la comédie de Provence

Interprétation de poèmes français du moyen âge à nos jours

Places : Fr. 3.— (Etudiants Fr. 1.50)

Les 3 plaisirs
du vin:

l'offrir
le recevoir
le boire



Pour les fêtes nous vous proposons:

- | | | | | | |
|---|--|-------|---|--|---------------|
| 1 | 2 Montibaux, fendant
1 Dôle, cuvée spéciale Fr. | 12.— | 5 | 2 Etoile du Valais, fendant pétillant
4 Montibaux, fendant
2 Johannisberg Orsat
3 Dôle, cuvée spéciale
1 Marquis de Carabas, vin champagnisé Fr. | 51.50 |
| 2 | 2 Montibaux, fendant
2 Dôle, cuvée spéciale Fr. | 16.50 | | | |
| 3 | 1 Etoile du Valais, fendant pétillant
1 Montibaux, fendant
1 Johannisberg Orsat
3 Dôle, cuvée spéciale Fr. | 25.— | 6 | 3 Montibaux, fendant
3 Dôle, cuvée spéciale
2 Ermitage, Vieux-Plants
2 Malvoisie, Vieux-Plants
1 Marquis de Carabas vin champagnisé | |
| 4 | 1 Montibaux, fendant
1 Johannisberg Orsat
1 Dôle, cuvée spéciale
1 Ermitage, Vieux-Plants
1 Malvoisie, Vieux-Plants
1 Marquis de Carabas
Vin champagnisé Fr. | 29.— | 7 | 1 Mare Treize-Etoiles
1 Poires William de la Sarvaz Fr. | 60.50
24.— |

Apprenez l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol ou le russe, plus facilement que dans le pays même

Avistomat, l'appareil d'entraînement pour les langues.

20.000 personnes apprennent à domicile avec une incroyable facilité.

Pourquoi accomplit-on plus de travail en moins de temps à la fabrique ou au bureau? C'est que tout est automatisé, rationalisé. Voilà ce que réalise l'AVISTOMAT: il exerce automatiquement les langues. Il met de l'ordre dans les pensées. Il concentre l'esprit.

Avec moins d'effort, on obtient davantage. C'est l'AVISTOMAT. Voilà pourquoi on apprend une langue avec tant de facilité. On apprend avec enthousiasme. On apprend mieux et plus vite.

Malgré ses avantages inouïs, la location de l'AVISTOMAT n'augmente pas la finance de cours. Chacun peut donc se permettre cette méthode.

Cela ne s'est encore jamais vu :

Après 15 minutes: 10 phrases
Après 1 heure: 40 phrases
Après 2 heures: compréhension
Après 10 heures: conversation
A la fin du cours: parler et écrire couramment avec **certificat d'aptitude**

7 Brevets

Brevet suisse
Brevet U S A
Brevet anglais
Brevet D R
Brevet belge
Brevet autrichien
Brevet canadien

Cet essai gratuit transformera votre vie

Des centaines de lettres de reconnaissance nous parviennent.

En voici quelques exemples :

SWISSAIR

Grâce à l'AVISTOMAT qui m'inculqua l'italien en quelque sorte automatiquement, sans grands efforts de concentration et d'une manière extraordinairement approfondie, je peux aujourd'hui participer sans difficultés à n'importe quelle conversation italienne. Il s'agit d'une méthode tout à fait nouvelle qui fait de l'étude un plaisir et nous propose une discipline beaucoup plus simple que les livres ou cours habituels.

P. V., employé à Swissair.

FONDE de POUVOIR

Malgré mes 53 ans, j'ai assimilé la matière comme en jouant, si bien qu'après 2 mois et demi d'études, j'ai déjà étudié la moitié du cours. Le succès est dû à votre méthode simple et claire, qui fait de l'étude un plaisir.

Dr S., fondé de pouvoir

PTT

Je travaille actuellement votre cours d'espagnol. Je me suis déjà si bien assimilé la langue, que je peux m'entretenir avec des clients espagnols. Le clou du cours, c'est l'AVISTOMAT — invention géniale qui permet de se concentrer. Le danger de distraction est évité.

J. S., employé PTT.

INSTITUTEUR

c/o Verlag Walter A.G. Olten. Trois mois d'expérience me prouvent en effet que l'étude du français est plus facile grâce à votre cours, et que les progrès sont plus sensibles qu'avec les méthodes traditionnelles et livresques.

E. S., maître à l'Ecole secondaire des filles, Bâle.

POLICE

Grâce à vous, j'ai appris en peu de temps, avec joie et facilité à parler, lire et comprendre l'anglais. J'ai pu constater que l'AVISTOMAT est vraiment d'un grand secours, c'est une découverte sur le plan de l'étude des langues.

M. R., police cantonale, Zurich.

ECOLE

Mes élèves d'anglais sont enthousiasmés par l'AVISTOMAT.

P. V. B. prof. au Gymnase Ecole de la Mission de Marienburg.

En peu de temps, déjà 7 brevets dans le monde entier. D'autres pays encore veulent adopter cette remarquable méthode par l'AVISTOMAT.

La garantie :

Nous vous garantissons un succès complet.

Nous vous garantissons davantage encore.

Vous-même pouvez constater de manière infallible si la Méthode tient tout ce qu'elle promet.

Avant de commander, avant de déboursier un centime, vous pouvez vous prouver à vous-même que vous apprendrez sans difficultés. Vous avez la meilleure garantie, celle que vous vous donnez vous-même. Utilisez le bon pour ce test gratuit et sans engagement.

BON

ECOLE DE LANGUES - Méthode naturelle
6, chemin des Croix-Rouges

LAUSANNE

Tél. (021) 23 75 73

Je désire participer gratuitement et sans engagement de ma part à un essai gratuit.

NOM :

Prénom :

Age :

Profession :

Rue :

Localité :

J. F. A. S.

* Souligner ce qui convient.

POUR VOUS *Madame* FEMINITE ET ELEGANCE



EVE SAIS - TU!

Que la Parfumerie est intimement apparentée à la mode!
 Certes, tu sais cela et tu sais aussi que les parfums convenant aux blondes ne conviennent pas forcément aux brunes ou aux rousses. Mon intention n'est donc pas d'épiloguer là-dessus ni davantage sur les présentations séduisantes des parfumeurs.
 Par contre j'ai découvert quelques petits secrets de détails qui m'ont été confiés par M. Jean-Pierre Weil et qui vont t'intriguer à coup sûr.
 Sais-tu par exemple que les matières premières qui viennent de toutes les parties du Monde, au moment de la récolte, sont des essences, des résinoïdes et des concrètes d'où sont extraites les absolues de fleurs. Les plus familières sont la Lavande et La Rose dont l'essence vient de Turquie, de Bulgarie et du Maroc tandis que l'absolue vient surtout de Grasse. Le Ylang-Ylang de Manille, l'Opoponax de l'Ouganda et le Coriandre de Yougoslavie et de Hongrie te sont déjà plus étrangères. Quant à l'essence de Poivre, de Cannelle, de Noix de Muscade, savais-tu qu'elles entraînent aussi dans la composition de tes parfums?
 Le kilo d'essence de Rose représente environ 17500 kg de pétales ce qui revient à dire qu'il faut 170 fleurs pour obtenir une goutte d'essence dont le kilo vaut 900 000 anciens francs. 700 kg de fleurs de Jasmin donnent 1 kilo d'absolue tandis que la Tubéreuse — base du fameux parfum «Noir», le produit floral le plus cher, demande 6000 kg de fleurs pour un kilo d'absolue et coûte 3 millions et demi d'anciens francs le kilo.
 Des chiffres qui t'expliquent le prix des minuscules flacons qui te tentent par leurs noms évocateurs!
 Tu crois parfois qu'un parfum synthétique est un parfum bon marché. En réalité, les produits synthétiques sont dans la plupart des cas des dérivés d'essences naturelles et sont donc beaucoup plus chers qu'elles. Le parfum «Noir» déjà mentionné, pour reprendre un exemple, contient de l'essence Vetyver qui vaut 13 000 anciens francs le kg, mais ce parfum contient également de l'acétate de Vetyveryl qui vaut 30 000 anciens francs le kg.
 Mais ce que tu ignores certainement c'est que les produits animaux entrent dans les parfums comme catalyseurs, c'est-à-dire qu'ils aident les notes florales à se développer et confèrent au parfum le fondu qui dénote sa classe. L'Ambre gris qui vaut 120 000 anciens francs le kilo provient du calcul du cachalot. Le Musc qui coûte 2 millions d'anciens francs le kilo, provient d'une poche du «Chevrotin-Porte-Musc» qui vit au Thibet et au Tonkin. C'est une sorte de petite antilope très timide vivant dans les montagnes. Pour la faire apparaître, les chasseurs jouent de la flûte car c'est un animal très musicien. La Civette qui vaut 150 000 anciens francs le kilo provient d'une sécrétion d'un chat sauvage d'Abyssinie.
 Si vraiment tu connaissais déjà tous ces détails Eve, cela signifie que tu vas généralement au fond des choses!
 Mary

Le ruban de soie : un élément du charme parisien

Pour les connaisseurs, une des grandes sensations de la collection Dior consistait en cet ensemble manteau et robe de cocktail entièrement travaillé en larges rubans de gros grains de diverses largeurs, posés transversalement en un savant dégradé, le plus large en bas et le plus étroit en haut, à l'exception de la ceinture et de la doublure du manteau en velours. La petite toque seyante, ornée derrière de deux roses, est aussi entièrement faite de rubans.
 Chez Dior, il y avait encore beaucoup d'autres rubans: frangés autour d'un décolleté au bas d'une robe en velours, noués ça et là ceignant la taille. Nombre de robes du soir sont portées avec de petits nœuds dans les cheveux, tandis que des coiffes formées de larges rubans de satin ou de velours ornés d'un grand nœud de côté, accompagnent les robes de cocktail.
 La collection de Patou est une mine d'or pour les amateurs de ruban. En effet, il souligne le bas de ses jupes doubles, par des rubans, il pique des cocardes en ruban ornées de coeurs étincelants sur chaque épaule, marque la taille haute ou à sa place normale des ceintures en ruban, utilise en applications sur le velours un ruban de gros-grain mat et

brodé de jais. Laroche souligne fortement une taille de biais par un large ruban de velours, tandis que Crahay attire chez Nina Ricci l'attention sur le fait que le corsage épouse de nouveau les formes en plaçant d'un côté, une cocarde en ruban sur la poitrine. Cardin dessine la taille cachée sous des flots de mousseline transparente par une large ceinture de gros-grain pour éviter qu'elle ne soit devinée. Lavin-Castillo utilise du ruban dans diverses coiffures ravissantes et fixe un nœud de ruban de satin, à l'aide d'une broche, sur le devant d'une manche d'un tailleur de satin blanc.
 Bref, partout, le ruban de soie est un élément du charme parisien et les fabricants suisses de rubans de soie y ont contribué par la préparation d'un assortiment approprié.
 Sabine



Au coin du fourneau

CREPES FOURREES
 250 g de farine
 3 dl d'eau
 4 œufs
 Fondor
 Faire une pâte lisse et laisser reposer 1/2 heure
 En faire des crêpes fines, les recouvrir de la farce suivante:
 200 g de gruyère râpé
 1 dl de crème
 Fondor
 Paprika
 Recouvrir chaque crêpe de cette composition puis la rouler. Dresser côte à côte dans un plat bien beurré, parsemer de quelques coquilles de beurre et verser sur le tout 1 dl de crème assaisonnée de Fondor. Passer au four 35 minutes environ.

SOUFFLE AU FROMAGE
 50 g de beurre, le faire fondre puis faire un roux avec 50 g de farine. 5 - 6 dl de lait pour mouiller. Faire cuire environ 10 minutes pour obtenir une béchamelle épaisse, puis laisser refroidir un peu avant d'incorporer 250 g de fromage râpé. Assaisonner avec un peu de Fondor. 4 blancs d'œufs battus à neige seront incorporés en dernier lieu. Beurrer un moule à soufflé. Faire cuire à four moyen environ 40 - 45 minutes.
 Mariane Berger

Ravissant modèle signé «Patou» garni de rubans de velours DIOR: ensemble de cocktail entièrement travaillé en larges rubans de gros grain

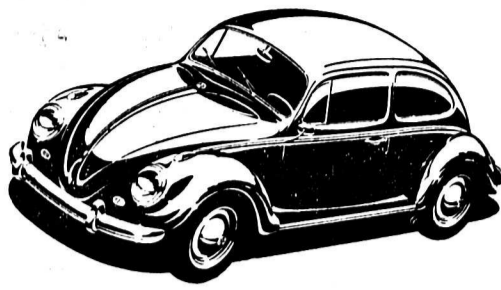
Pour Elle...

- ★ Manteaux
- ★ Robes - Deux Pièces
- ★ Pantalons de Ville
- ★ Fuseaux
- ★ Robes de chambres (Duster)
- ★ Belles blouses
- ★ Gilets et Pulls
- ★ Lingerie fine et chaude
- ★ Foulards
- ★ Gants - Bas
- ★ Pochettes
- ★ Mouchoirs

Marie Claire

Sœurs Grichting
Avenue de la Gare
SION

Vous pouvez examiner nos voitures d'occasion à la loupe!



Celui qui achète une voiture d'occasion a le droit d'exiger qu'on lui offre un véhicule qui vaille son prix. Ce principe est à la base de notre département des occasions et nous vous disons sans crainte: vous pouvez examiner nos occasions à la loupe. Chaque voiture a subi une révision complète. Notre service de vente ainsi que nos ateliers procèdent selon les principes les plus stricts à l'examen et à la remise en état des voitures. C'est pourquoi nous nous sommes acquis une bonne renommée sur le marché des occasions.

Vous pouvez essayer vous-même les voitures dont nous disposons. Pour ne courir aucun risque en achetant une voiture d'occasion, ayez pour principe de choisir votre fournisseur avant de choisir la marque.

Vaste programme de vente, donc possibilités intéressantes de reprise à des prix avantageux. Examen minutieux et révision complète dans nos propres ateliers. Paiement à tempérament aux meilleures conditions. Présentation au contrôle des véhicules. Test des 1.000 km. et inspection gratuite.

A. ANTILLE, GARAGE OLYMPIC

SIERRE, tél. 5 14 58 SION, tél. 2 35 82

Cadeaux pratiques et utiles...

Pour Madame :

- BAS - GANTS
- ECHARPES LAINE
- FOULARDS
- LISEUSES
- POCHETTES « STOFFEL »

Pour Enfants :

- GRAND CHOIX DE PYJAMAS
- TABLIERS
- BLOUSES
- JUPES
- PULLOVERS - SALOPETTES
- PANTALONS SKI - ANORAKS
- CULOTTES BAS
- CAGOULES - BONNETS
- ECHARPES - GANTS



Avenue du Midi SION G. Romallier
« Les spécialistes de la layette »

A louer dès fin décembre 61

APPARTEMENT
de 3 pièces.

S'adr. Fiduciaire Charles METRY, SION. Tél. (027) 2 15 25.

On demande très bonne

SOMMELIERE

pour le café du Cerf à Rougemont (Vd). Gros gain.

A VENDRE

machine à tricoter

BUSCH, double fonture. Etat de neuf. Ecrire sous chiffre P 21792 S à Publicitas Sion.

A VENDRE

vachettes

race d'Hérens, bonne ascendance. S'adr. à ERNEST GRANGES, « Les Fermes », FULLY. Tél. (026) 6 30 05.

A vendre

patins hockey

42, parfait état. S'adr. à Gallauz, Pratiforj 15, Sion. (Heures repas.)

A vendre à Wisigen / Sion

un jardin arborisé

de 750 m². Ecrire sous chiffre P 21773 S à Publicitas Sion.

LAND-ROVER

Nous ACHETONS Land-Rover usagées (paiement comptant).

GARAGE LUGON ARDON (Vs). Tél. (027) 4 12 50, le matin avant 8 heures.

Bon Café de Vernayaz demande

SOMMELIERE

Entrée immédiate. Tél. (026) 6 58 52.

On cherche pour le 15 janvier

un pâtissier

sachant travailler seul. Boulangerie W. Trachsler, Son rue de Conthey. Tél. (027) 2 16 20.

Jeune fille

cherche travail de facturation à domicile.

Ecrire sous chiffre P 21798 S à Publicitas Sion.

A vendre
2 pneus à neige

Continental 165 x 400, utilisés 1000 km. Fr. 150.—. Tél. (027) 2 34 42.

DUVET

BAISSE 110 x 150 cm 2 kg
Fr. 25.—

MEUBLES MARTIN

Rue des Portes-Neuves SION
Tél. (027) 2 16 84

BEAU CHOIX
BAGUES AVEC PIERRES
CHEVALIERES
COLLIERS
BRACELETS

« A l'anneau d'Or »

W. HOCH - SION

Avenue de la Gare Grand-Pont

DEMONSTRATION

les 14 et 15 décembre prochains, par une esthéticienne

des produits de beauté « FATIMA »

en exclusivité à Sion.

Rendez-vous au Salon de Coiffure «PLAZA» Dames chez

JOST JOSIANE - SION

Coiffeuse diplômée

Place de la Poste - Avenue de France
Tél. 2 11 85

A LA MEME ADRESSE :

Prix avantageux et travail très soigné pour permanentes, décolorations, teintures et mises en plis.

On cherche
jeune fille

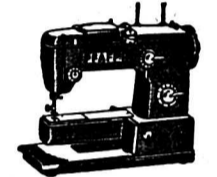
pour ménage de 2 enfants. Débutante acceptée. Congés réguliers. Vie de famille. Italienne acceptée. Bons gages à personne capable.

Tél. 2 20 08.

Chambre

à louer, meublée, confort. A Monsieur ou jeune homme propre et sérieux, de suite ou à convenir.

S'adr. à Publicitas Sion sous chiffre P 16693 S.



PFAFF - PORTABLE

Avez-vous vraiment déjà réfléchi sérieusement combien d'argent vous pourriez réellement épargner avec une machine à coudre moderne de la marque PFAFF ?

J. NIKLAUS-STALDER
Grand-Pont

SION
Tél. 2 17 69

Femme de ménage

cherche travail jours par semaine

Ecrire sous chiffre P 21794 S à Publicitas Sion.

SAXON

A vendre une

propriété arborisée

abricotiers, pommiers, de 200 m². Eau, lumière, égouts.

S'adr. sous chiffre P 16719 S à Publicitas Sion.

On cherche

employés de manutention

actifs et travailleurs.

F. Bruttin, Eaux minérales, Sion.

TECHNICIEN ou METREUR expérimenté

demandé par entreprise pour établissement des attachements, relevés, situation de travaux souterrains, galeries, cavernes en Valais.

Entrée de suite ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 16719 S à Publicitas Sion.

Beau choix varié d'articles pour cadeaux...

Rubis

LE MAGASIN DE LA

lingerie fine et confection pour Dames

Milles METRAILLER SION Grand-Pont

Lisez la Feuille d'Avis

A. & G. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

Etrennes utiles

- TAPIS — FAUTEUILS ROTIN — RIDEAUX — COUVERTURES
- TABLES ROULANTES BOIS ET LAITON — PORTE-JOURNAUX
- GUERIDONS — GARNITURES PORTE-HABITS, etc.

MEUBLES

Visitez nos magasins

A. & G. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

MEUBLES

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle: Case postale 28, Sion 1
Télégramme: Association Valaisanne Football, Sion
Compte de chèques postaux: Ilc 782, Sion
Téléphones: Président: (027) 2 16 42
Secrétaire: (027) 2 25 77

Tous les dimanches soirs à partir de 19 h. 30
LE NUMERO 169 VOUS RENSEIGNERA
sur les résultats officiels des matches de LN B
disputés par Sion et Martigny, du groupe
romand de la 1re ligue, du championnat
valaisan de 2e et 3e ligue et du championnat
Juniors A - Inter-régional.

Communiqué officiel No 28

1. RESULTATS DES MATCHES DU VENDREDI 8 DECEMBRE 1961: CHAMPIONNAT SUISSE

4e Ligue: Lens II - Evolène I, 3-0 (forfait); ES Nendaz I - Martigny II, 3-4.

Juniors A - 2e Degré: Raron I - Lalden I, 1-0; Ardon I - Savièse I, renvoyé; Vouvry I - Riddes I, 4-3; Muraz I - Fully I, renvoyé.

CHAMPIONNAT CANTONAL

Coupe valaisanne - 6e tour: Match No 64: Sion-Réserves - Lens I, 7-2; match No 66: Martigny-Réserves - St. Maurice I, 2-3.

2. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 10 DECEMBRE 1961:

2e Ligue: Chippis I - Grône I, renvoyé.

3e Ligue: Sierre II - Lalden I, renvoyé; Châteauneuf I - Grimisuat I, 4-1; St-Léonard I - Montana I, renvoyé; Steg I - Lens I, renvoyé; Evionnaz I - Vétroz I, 2-2; Chamoson I - Orsières I, 1-0.

4e Ligue: Saillon II - Martigny II, renvoyé.

Juniors A - 2e Degré: Ardon I - Savièse I, 3-4; Muraz I - Fully I, 6-3.

3. CALENDRIER DIMANCHE 17 DECEMBRE 1961:

2e Ligue, match fixé: Chippis I - Grône I.

3e Ligue, matches fixés: St-Léonard I - Montana I; Steg I - Lens I.

4e Ligue, match fixé: Saillon II - Martigny II.

4. CHANGEMENTS DE RESULTATS: Le résultat du match du 12.11.61, championnat suisse Juniors A, 2e Degré, St-Maurice jun. AI - Saxon jun. AI (4-3) est modifié en 3 à 0 forfait en faveur du FC Saxon jun. AI. Motif: Junior Antony Roland du FC St-Maurice jun. AI plus qualifié pour cette ligue. Décision de la Commission pénale et de contrôle de l'ASF du 16.11.61.

Le résultat du match du 29.10.61, championnat suisse 4e Ligue, Bramois I - Vex I (3-5) est modifié en 3 à 0 forfait en faveur du FC Vex I. Motif: Joueurs Ruff Bernard 31.7.46 et Berthod Théodule 14.8.46 du FC Bramois I qualifiés à partir du 1.1.62.

5. DECISIONS DU COMITE CENTRAL DU 7 NOVEMBRE 1961: Match du 10.9.61, 4e Ligue, Ayent I - Grimisuat II:

1. d'homologuer le résultat du match du 10.9.61, 4e Ligue, Ayent I - Grimisuat II, par zéro but et zéro point pour chaque équipe;

2. d'amender le FC Ayent de Fr. 30.— payable dans les 10 jours, au compte de chèques postaux de l'AVFA, Ilc 782;

3. d'amender le FC Grimisuat de Fr. 30.—. L'avis de débit qui lui fut adressé en date du 16 septembre 1961, est maintenu.

Match du 10.9.61, 4e Ligue, Martigny II - Fully II (1-3) arrêté à la 74e minute:

1. Le résultat du match du 10.9.61, 4e Ligue, Martigny II - Fully II (1-3) est homologué par 3 à 0 forfait en faveur du FC Fully II.

2. La suspension infligée par le Bureau du Comité central de six dimanches au joueur Dely Freddy du FC Martigny II, est confirmée.

3. Le FC Martigny-Sports est frappé d'une amende de Fr. 30.—, payable dans les 10 jours au compte de chèques postaux de l'AVFA, Ilc 782.

6. SUSPENSIONS

Un dimanche à Lucien Rémondeulaz, Chamoson I; 1 dimanche à Favre Paul-Henri, Chamoson I.

7. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 17 DECEMBRE 1961:

Elsig Max, Chippis I; Rémy de Preux, Grône I; Bernard Imstepf, Lalden I; Clovis Bagnoud, Lens I; Médard Bonvin, Lens I; Gilbert Masseray, Montana I; Paul Emery, Montana I; Marius Emery, Montana I; Joël Gillioz, St-Léonard I; Ernst Eberhardt, Steg I; Pierre Turin, Muraz jun. AI.

Le Comité central de l'AVFA. Le Président: René Favre. Le Secrétaire: Martial Gaillard.

Grave remous dans le cyclisme helvétique

Les coureurs suisses alémaniques ne pourront-ils pas prendre part aux épreuves romandes qui se disputeront l'an prochain ?

A Zurich, le S. R. B. a publié le communiqué suivant :

« Le comité directeur du S. R. B. a pris connaissance avec étonnement de la décision entérinée par l'assemblée des délégués de l'Union Cycliste Suisse (UCS), d'admettre la publicité de fabrications de cycles et d'accessoires pour toutes les catégories de coureurs, à l'exception des cadets. Il s'élève énergiquement contre ce projet car il estime qu'une telle décision était de l'unique ressort du comité national du cyclisme. Le S. R. B. va étudier la question et il prendra les dispositions qui s'imposent ».

Dans les milieux proches du S.R.B. la décision de la Fédération romande est sévèrement jugée car on pense qu'elle va à l'encontre du modus vivendi en vigueur jusqu'ici entre les deux fédérations suisses. Le comité national du cyclisme a en effet été créé avant tout pour que les mêmes règlements soient appliqués dans tout le pays.

A la suite de la décision de l'UCS, la chose ne sera plus possible car, pour sa part, le S.R.B. n'a aucunement l'intention d'autoriser la publicité pour les amateurs et les juniors dans son territoire de juridiction. Il pourrait en résulter une interdiction donnée aux coureurs suisses alémaniques de participer aux courses en Suisse

romande et, inversement, que les coureurs romands (avec leurs maillots publicitaires) ne puissent plus participer aux épreuves mises sur pied sous l'égide du S.R.B. Il est évident que ce sont les coureurs eux-mêmes qui seraient les principales victimes si de telles dispositions devaient être prises.

Le S.R.B. reproche donc à l'U.C.S. d'avoir ignoré le fait que cette question était de la compétence du comité national et qu'elle devait être étudiée par cet organisme au cours d'une prochaine réunion. D'autre part, l'U.C.S. aurait dû savoir que des démarches étaient actuellement en cours avec les constructeurs suisses pour obtenir leur soutien. Un accord aurait dû être prochainement signé mais il est possible maintenant, à la suite de la décision arbitraire de l'U.C.S., qu'un terrain d'entente ne puisse plus être trouvé. Avec l'introduction de la publicité chez les amateurs et les juniors (avec les indemnités qui en découleront), il ne fait pas de doute que le nombre des passages chez les indépendants et les professionnels va diminuer. Ce qui ne sera guère profitable au sport cycliste suisse.

La commission sportive du S. R. B. étudiera à la fin de la semaine les conséquences possibles de la décision de l'U.C.S. et prendra les dispositions qu'elle jugera utiles.

Le point de vue de l'U. C. S.

Après avoir pris connaissance du communiqué publié par le S.R.B., M. Perfetta, président de l'UCS, a fait la déclaration suivante :

« La décision incriminée a été prise, non pas par notre comité, mais bien par l'assemblée des délégués de l'UCS, sur proposition d'un club, à savoir le Cyclosporé Porrentruy. Le comité a bien attiré l'attention des délégués sur les conséquences possibles de leur vote (mais ceux-ci ont estimé qu'en tant que fédération autonome, l'UCS avait le droit de posséder ses propres règlements internes. Il n'empêche que le comité de l'UCS va prendre con-

tact le plus rapidement possible avec le SRB pour trouver un terrain d'entente et éviter que des dispositions nuisibles à l'avenir du sport cycliste en Suisse soient prises. » En ce qui concerne l'interdiction qui pourrait être donnée aux coureurs romands de prendre part à des courses en Suisse alémaniques avec leurs « maillots publicitaires », M. Perfetta estime qu'elle n'est pas réglementaire, étant donné que l'Union cycliste internationale elle-même autorise la publicité chez les amateurs. Le SRB devra donc accepter la publicité sur les maillots des amateurs romands comme il devrait le faire avec celle figurant sur les maillots d'amateurs étrangers.

Hockey: une équipe yougoslave pour la première fois à Sion

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédente édition, la patinoire de Sion sera ce soir le théâtre d'une grande rencontre internationale. L'équipe yougoslave de Jecenice, en tournée en Suisse, sera opposée en effet à la formation de la capitale valaisanne. Cette formation qui compte dans ses rangs 10 internationaux sera une nouveauté pour le très difficile public séduisois. C'est la première fois que nous aurons le privilège de voir à l'œuvre une équipe de Yougoslavie. Après les Finlandais et les Français, que nous avons vus cette saison, les Norvégiens et les Suédois qui nous ont présenté par le passé d'excellentes démonstrations de hockey sur glace, nous aurons ainsi l'occasion de voir des représentants du sud, au tempérament vif et bouillant, pratiquant un hockey rapide et fort bien construit.

La formation yougoslave se présentera ce soir dans la composition suivante: Novak; Brun, Raynik; Trebusak, Krstan; Jan; Smolej, Felo, Tisler; Valentar, Klinar, Jan; Mlakar, Hribar.

Pour cette occasion, l'équipe séduisoise qui ne peut encore compter sur la participation de Nussberger et de Gianadda en bonne voie de rétablissement, se présentera dans la formation suivante: Birchler; Rossier, Zermatten; Bagnoud, Cattin; Moix; Debons, Micheloud I, Micheloud II; Balet, Dayer, Schenker.

Cette rencontre promet d'être passionnante, et nous ne serions pas surpris si la foule des tout grands jours venait encourager la vaillante équipe séduisoise avant le début du

Revanche pour le H. C. Charrat ?

Poursuivant un entraînement assidu avant que débute un championnat de 1re ligue où il compte bien jouer un rôle en vue, le HC Charrat rencontrera à nouveau Martigny, en match amical, demain soir jeudi.

Rappelons que ces deux équipes se sont déjà mesurées cette saison et que la victoire sourit aux hommes de Michel Wehrli, sur le score de 10 à 7. Mais Charrat ne disposait pas de tout son monde: Lulu Giroud, son entraîneur-joueur et Darioly étaient absents. La rentrée de ces éléments, prévue pour demain soir, ne manquera pas d'apporter un sérieux renfort à la défense charrataine.

C'est pourquoi le HC Charrat peut, cette fois, prétendre prendre sa revanche. De toute façon, les spectateurs présents autour du « rink » martigneraïn en auront pour leur argent, car les relations de bon voisinage entre les deux contradicteurs ne vont pas jusqu'à se faire des cadeaux. Même pour Noël!

Zermatt ou Saas-Fee organiseront-ils les championnats du monde de ski 1966 ?

Comme nous l'avons déjà annoncé en son temps, Zermatt avait décidé de poser sa candidature pour l'organisation des championnats du monde de ski alpin 1966. Saas-Fee vient également d'y ajouter la sienne, mais pour les épreuves nordiques cette fois.

Mais on annonce de Davos que cette station posera également sa candidature. Lors de l'attribution

championnat. De toute façon, nous sommes certains que les absents regretteront de ne pas s'être déplacés pour cette rencontre qui sera certainement palpitante.

UN FAIT PAR JOUR Se marche-t-on sur les pieds ?

Les championnats du monde de football présentent à chaque nouvelle édition un intérêt considérable. Il en a toujours été ainsi et cette confrontation au sommet des meilleurs spécialistes du ballon rond est toujours attendue impatientement dans tous les milieux sportifs. Cet engouement est justifié car, pendant quinze jours, les plus fortes équipes nationales du moment se livrent une lutte parfois homérique dont on parle des années durant.

Pourtant, la création de la Coupe d'Europe des Nations, qui en sera à sa seconde édition en 1962-63, a suscité des mouvements très divers. Certains sont même allés jusqu'à prétendre qu'elles nuiraient de façon considérable aux championnats du monde. L'UEF (Union européenne de football) marche-t-elle sur les pieds de la FIFA ? Nous ne le pensons pas.

Cette Coupe d'Europe des Nations se dispute selon le même principe que la Coupe d'Europe des Clubs. Comme en plus de cela elle est échelonnée sur deux saisons, il semble difficile d'admettre qu'elle puisse mettre en péril la véritable Coupe du Monde.

En revanche, on conçoit aisément que le grand public s'y intéresse bien davantage que s'il s'agissait de simples matches internationaux « amicaux ». Mais cette compétition ne groupe que des pays européens. De ce fait, les fortes équipes d'autres continents (d'Amérique du Sud surtout) ne peuvent se mesurer aux nations européennes qu'à l'occasion de la Coupe du Monde. Puisque nous parlons d'Amérique latine, disons que cette région du globe possède aussi sa propre coupe.

Ainsi l'UEF n'a aucun scrupule à se faire: en créant cette Coupe d'Europe des Nations, elle a redonné un vif intérêt à la longue période qui sépare les différentes éditions des championnats du monde. Sur les 32 membres que compte l'Union Européenne de Football, 28 ont déjà donné leur accord pour la participation à l'édition 1962-63, les seuls pays à demeurer en arrière étant l'Italie, la Finlande, l'Ecosse et l'Allemagne occidentale. On admettra que c'est un beau succès ?

Les aînés du FC Viège se réunissent

Depuis quelques années, ce brave public local boude les rencontres de football à Viège. On a bien passé par une grave crise lors de la séparation d'avec les amis de Lalden et l'engagement de quelques joueurs transalpins au dimanche après-midi n'a pu arrêter le bateau en dérive. Il n'a pas chaviré, bien sûr, mais la relégation est arrivée et avec elle tous ses maux. Maintenant, les dimanches après-midi, le magnifique stade est désert. Où est le mal ? Courageusement et sans se laisser battre, le président Bittel fait face au destin. Les jeunes sont là. Ils sont actifs et armés. A eux se voue entièrement l'entraîneur Allégroz. Une large place leur a été faite et les derniers résultats (6-2, 5-2 et 3-1), nous indiquent clairement qu'il se passe quelque chose en championnat notamment. Est-ce qu'on a touché au bon endroit ? Certainement, c'est à zéro qu'il fallait recommencer et on a osé. Félicitations au brave président qui ne ménage pas son temps pour essayer d'apporter encore plus de force à ce vent nouveau qui s'est levé. Merci aux aînés Salzgeber Josef et Seematter Hermann qui apporteront leur expérience à l'ensemble de l'œuvre. Alors, avec les beaux jours, le football reprendra un peu sa place, là-bas au

bord de la Viège, où la magnifique pelouse de l'ami « Joggi » ne demande qu'à être foulée.

MM

Deux transferts importants

Pour compenser le retour de Troger au FC Sion, le club de Rarogne vient de faire l'acquisition du talentueux Roten René, de Brigue. Ce joueur, qui ne manque pas de qualités et qui a déjà fait partie de l'équipe cantonale des juniors, pourra évoluer dans les rangs de la ligne d'attaque de son nouveau club dès le premier mars prochain. Nous sommes certains qu'avec Rarogne, Roten trouvera du plaisir à jouer et qu'il ne tardera pas à se signaler par son bon comportement.

Comme les deux clubs haut-valaisans entretiennent de très bonnes relations, Rarogne cède en compensation son arrière Moritz Zenhauser qui pourra débiter, dès le printemps prochain, avec la société du bon président Feller. Avec cette arrivée, la défense de onze du pied du Simplon sera singulièrement renforcée.

Prévisions du Sport-Toto, concours No 18

- 1. BALE - LAUSANNE Sérieuse bataille, où les chances sont égales.
2. CHAUX-DE-FONDS - BIENNE Vu l'avantage du terrain aux Jurassiens, succès local.
3. GRANGES - LUGANO En fief soleurois, les Luganais abandonneront un ou deux points.
4. SERVETTE - FRIBOURG Banco catégorique sur les Genevois du Servette.
5. YOUNG BOYS - SCHAFFHOUSE Les ex-champions bernois sont en reprise...
6. YOUNG FELLOWS - LUCERNE Match équilibré, car Lucerne n'est plus en grande verve.
7. ZURICH - GRASSHOPPER ZURICH Derby local où tout est possible.
8. AARAU - SION Le déplacement est périlleux pour les Valaisans.
9. BODIO - THOUNE Chez lui, Bodio est coriace.
10. CHIASSO - URANIA Les Tessinois ont les faveurs de la cote mais doivent se méfier.
11. PORRENTROY - BRUHL ST-GALL Porrentruy se rachètera... et gagnera.
12. VEVEY - BERNE Vevey sera dangereux pour les Bernois.
13. WINTERTHOUR - BELLINZONE Winterthour a des chances car Bellinzone est moyen en dehors.

Table with 13 rows and 5 columns of numbers representing sports predictions.

M E M E N T O

RADIO-TV

MERCREDI 13 DECEMBRE SOTTENS

7.00 En ouvrant l'œil ; 7.15 Informations ; 7.20 Sottens à la vie ; 7.55 Bulletin routier ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.30 Le rail, la route, les alpes ; 12.45 Informations ; 12.55 D'une gravure à l'autre ; 13.40 Piano ; 14.00 Fin ; 16.00 Le Vicomte de Bragelonne ; 16.20 Musique légère ; 16.40 L'Heure des enfants ; 17.40 Les merveilleux rêves d'Augustin ; 18.00 Mozart ; 18.15 Nouvelles du monde chrétien ; 18.30 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Intermzzo ; 20.00 Questionnez, on vous répondra ; 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ; 20.30 Les Concerts de Genève ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Miroir du monde ; 22.55 Plaisirs du tango ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19.00 Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Enfin chez soi ; 20.45 Les femmes seules et leurs problèmes ; 21.45 Concert symphonique ; 22.30 Programme de Sottens.

TELEVISION

17.00 Pour vous les jeunes ; 18.00 Fin ; 19.30 Horizons campagnards ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Carrefour ; 20.30 Music-hall à domicile ; 20.55 Guadalcanal ; 21.20 Les chromosomes ; 21.55 Dernières informations ; 22.00 Chronique des Chambres fédérales ; 22.10 Téléjournal et Carrefour ; 22.40 Fin.

SIERRE

La Locanda - Tous les soirs, l'orchestre Alberto Chiellini. Ouvert jusqu'à 2 heures.

Basket-ball - Entraînement lundi et mardi, à 19 h. 45, à la place des écoles. Minimes tous les samedis, à 14 h.

Pharmacie de service - Pharmacie LATHION, tél. 5 10 74.

CHALAIS

SFG - Les répétitions sont fixées pour les pupilles : lundi ; actifs : mercredi ; pupilles : jeudi.

SION

Arlequin (tél. 2 32 42) - « Can-Can », 18 ans révolus.

Lux (tél. 2 15 45) - « L'été des maudits ».

Capitole (tél. 2 20 45) - « Les conquérants de la vallée sauvage ».

Cinémathe (tél. 2 25 78) - « On déménage le colonel », 16 ans révolus.

Club séduits de boxe - Entraînements mardi et vendredi, à 20 h.

Scholes des petits chanteurs - Mardi et mercredi, répétition générale à 18 h. 30.

Chœur mixte de la cathédrale - Le mer-

credi 13 décembre, à 11 h., le Chœur chante la messe d'enterrement de M. Vernay, membre passif. Jeudi 14 décembre, à 20 h., cours d'interprétation de M. Panzera. Vendredi 15 décembre, à 20 h., après la messe, répétition à la cathédrale.

Café Industriel, Sion - Souper de la Cagnotte, jeudi 14 décembre, à 20 h.

Société séduinoise d'agriculture - La traditionnelle distribution des prix aura lieu à la salle des Pas-Perdus du Grand Conseil, Grand-Pont, à Sion, le dimanche 17 décembre, à 14 heures. Tous les membres et tous les amis de l'agriculture sont invités à y participer.

Auditorium du Collège - Vendredi 15 décembre, à 20 h. 30, récital unique donné par Pierre Viala, de la Comédie de Provence, qui interprétera des poèmes français.

Chœur mixte du Sacré-Cœur - Vendredi 15 décembre, répétition générale.

Patinoire de Sion et HC Sion : Mercredi 13 : de 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (minimes) ; de 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion II - III. Jeudi 14 : de 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (minimes) ; de 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion I.

Vendredi 15 : de 18 h. à 18 h. 30 : entraînement Club de patinage ; de 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion (jun.). Samedi 16 : de 12 h. 45 à 14 h. : entraînement Club de patinage (juniors) ; de 18 h. 30 à 20 h. 15 : Sion II - Rarogne I (champ.).

Dimanche 17 : de 12 h. 45 à 14 h. : Sion Jun. - Martigny Jun. (champ.) ; de 18 h. 30 à 20 h. 15 : Sion III - Nendaz I (champ.). Université populaire valaisanne, Sion :

Lundi : Histoire, à 18 h. 15, au Casino ; Deutsche Philosophie, à 20 h. 15, au Casino.

Mardi : Psychologie, à 18 h. 30, au Casino ; Chimie, à 20 h. 15, à la salle de physique du Collège.

Mercredi : Histoire de l'art, à 18 h. 15, au Casino.

Jeudi, à 18 h. 15, au Casino : littérature. A 20 h. 15, au Casino : Sainte Bible.

Vendredi : Philosophie, à 18 h. 15, au Casino ; Droit, à 20 h. 15, au Casino.

Musée de Valère - Archéologie et histoire.

Carrefour des Arts - Exposition Charles Cottet.

La Matze - Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

Exposition - A l'Atelier, Grand-Pont. Sion, exposition de peinture de Mme Missette Putallaz.

Pharmacie de service - Pharmacie FASMEYER, tél. 2 16 59.

ERDE

Le Football-Club de table organise son championnat annuel, samedi 16 et dimanche 17 décembre, au café du Rhododendron. De très fortes équipes seront présentes.

Un cours exceptionnel au Conservatoire cantonal de Sion

Grâce au Conservatoire cantonal de Sion et à son dynamique directeur M. Georges Haenni, la capitale valaisanne sera, chaque soir entre 20 et 22 heures et ceci du lundi 11 décembre au vendredi 16, un des pôles attractifs musicaux de Suisse romande.

Durant cette période, en effet, l'illustre chanteur français Charles Panzera, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris, a accepté de donner, en exclusivité pour la Suisse romande, un cours d'interprétation consacré à la mélodie française et aux ouvrages lyriques français.

Est-il besoin de présenter au public valaisan celui à propos duquel Arthur Honegger écrivait : « Charles Panzera est le premier chanteur français » ?

Précisons cependant que le maître français a été titulaire à l'Opéra Comique de Paris du rôle de Pelléas. Mme Claude Debussy écrivait à ce sujet : « Quels mots vous diront ce que j'ai ressenti, quelle joie pour le Maître s'il avait été là ».

De nombreuses créations internationales ont été confiées à l'illustre

chanteur français. Citons le « Roi David », la « Danse des Morts », les « Cris du Monde », d'Arthur Honegger, œuvres données simultanément à l'Opéra de Paris et au Covent Garden de Londres. Création encore de Pelléas à Florence et Amsterdam.

Dans le domaine de la mélodie, où Charles Panzera n'a pas encore été égalé en France, il est significatif de rappeler que Gabriel Fauré a dédié au chanteur français le célèbre « Horizon Chimérique ». De son côté, Henri Duparc patronnant l'enregistrement de ses mélodies, conféra à Charles Panzera un hommage définitif en écrivant : « Avec quel art admirable et quel cœur vous m'avez interprété ».

Actuellement, Charles Panzera, auteur de l'Art Vocal et de l'Amour de Chanter (enseignement couronné par l'Académie française) est professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris. A la veille du cours qu'il a accepté de donner à Sion, le maître français s'exprime ainsi : « Si chanter est la chose la plus naturelle du monde, la plus proche de l'exigence créatrice qui presse l'être de s'exprimer, la voix reste, en raison de sa fragilité même, le témoignage humain qui supporte le moins d'être imparfait. Traiter de la question vocale n'est, pour un artiste, autre chose que de se confier à lui-même ses propres secrets. Puisse l'auditeur s'imaginer, en s'y accordant parfois, découvrir les siens ».

Rappelons en effet que ces cours seront publics. Exécutants et auditeurs auront donc ainsi l'occasion de s'enrichir au contact de cette personnalité rayonnante. En un mot, l'élite valaisanne ne manquera pas d'être présente au rendez-vous exceptionnel qui lui sera proposé ces prochains jours par le Conservatoire cantonal.

Claude Gafner, Professeur au Conservatoire cantonal de Sion.

LEYTRON Loto de l'Union instrumentale de Leytron, le 17 décembre.

FULLY Ciné Michel - « Opération Scotland Yard ».

MARTIGNY Etoile (tél. 6 11 54) - « Cinq femmes masquées ».

Corso (tél. 6 16 22) - « Les rôdeurs de la plaine ».

Pharmacie de service - Pharmacie CLOSUIT, tél. 6 11 37.

Médecin de garde - Docteur ITEN, tél. 6 19 22.

ST-MAURICE Bois d'affouage et bois de service - Il sera délivré en 1962 des lots de bois d'affouage ainsi que des bois de service aux conditions habituelles. Les bourgeois qui cette offre intéressent sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat bourgeois jusqu'au 31 décembre 1961.

Administration bourgeoise. Saint-Maurice

PREVISIONS DU TEMPS VALABLES, JUSQU'AU MARDI SOIR

Valais : ciel variable. Quelques précipitations locales. En montagne, fort vent d'ouest.

Pôle Nord

(Suite de la première page.) plient et qui obligent à faire parfois de longs détours. La chaîne franchie, il faut gravir le plateau de glace sur lequel est situé le Pôle. Sur ce plateau, on avance de nouveau plus rapidement, et le 14 décembre, l'expédition touche au but. Après trois jours passés au Pôle, les explorateurs reprennent le chemin du retour, et le 25 janvier, ils rallient leur campement de la Grande Barrière.

«L'extraordinaire victoire d'Amundsen», écrivait à l'époque un savant géographe, «provient en bonne partie de ce que l'expédition a adopté le mode de vivre des peuplades des régions arctiques. Amundsen et ses compagnons ont vécu comme des Esquimaux. Pas de poneys, mais des chiens. Pas de conserves européennes, mais de la viande de phoque, le meilleur des aliments dans ces régions, le remède le plus efficace contre le scorbut. Au lieu d'habits européens, des peaux comme vêtements. C'est ainsi qu'Amundsen et ses compagnons purent affronter sans inconfort les froids les plus rigoureux.»

En 1913, Amundsen se proposait de reprendre ses projets d'exploration dans la région du Pôle nord, puisqu'il avait recueilli les fonds nécessaires. La guerre entrava ses projets. Après la guerre, il décida de survoler le Pôle. Les lecteurs qui ne sont plus jeunes se souviennent certainement encore de cette expédition avec le dirigeable «Norge» commandé par Nobile.

La carrière d'Amundsen devait se terminer prématurément, et d'une façon particulièrement tragique. En 1928, on apprend que le dirigeable «Italia», commandé par le général Nobile, parti pour une deuxième expédition polaire, s'est écrasé sur la banquise, le 24 mai 1928. Le 17 juin, Amundsen s'envole avec cinq compagnons pour aller à sa recherche. Il ne devait jamais revenir. Nobile et plusieurs de ses hommes furent sauvés. Mais la catastrophe n'en fit pas moins quatorze victimes, huit des compagnons de Nobile, puis Amundsen et ses cinq compagnons, périés en mer en allant au secours d'autrui!

Le 17 janvier 1912, un mois et trois jours après le passage d'Amundsen, le capitaine Scott et ses compagnons parviennent au Pôle, après des difficultés inouïes... pour y trouver le drapeau norvégien et la tente laissée par Amundsen en signe de son passage. Sur le chemin du retour, les explorateurs jouent de malchance. Les blizzards se succèdent, effaçant les traces, ralentissant l'avance. Les étapes deviennent toujours plus «diaboliques». Les vivres commencent à manquer, le combustible aussi. Une tempête plus furieuse encore que les autres bloque les explorateurs sous leur légère tente, à 27 kilomètres du dépôt de vivres. Après avoir résisté aux tortures de la faim, les deux compagnons de Scott rendent le dernier soupir. Scott, rassemblant ses dernières forces, rend les suprêmes honneurs à ses compagnons d'infortune, puis - après avoir tenu son journal jusqu'au dernier moment - il s'adosse au piquet central de la tente et, stoïquement, il attend la mort. C'est là que les équipes envoyées à sa recherche le trouveront. Après avoir abattu la tente, les explorateurs élevèrent une haute pyramide surmontée d'une croix dominant l'immense étendue du désert glacé, en hommage à Scott et ses deux compa-

Dormez en paix sans tousser

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé

Chez vous : Sirop des Vosges - Au dehors : Pâté des Vosges

Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève



le mas théotime

henri bosco

42 Alors ses bêtes n'étaient plus que des ombres. Elles n'avaient pas le temps de paître tant Clodius se déplaçait vite; et l'on voyait ces trois maigres fantômes qui se hâtaient craintivement sur ses talons. Lui marchait à grands pas, puis tout à coup il s'arrêtait; le vent soulevait son manteau et c'était un spectacle étrange que ce mauvais berger, debout sous un grand arbre ou à la pointe d'une roche, avec ses trois bêtes hantées qui levaient leurs museaux vers lui. Après un bref coup d'œil sur la campagne, il repartait, toujours suivi des trois pauvres âmes; et aussitôt tout le monde devenait inquiet à Théotime, même le vieil Alibert, quoiqu'il n'en parût rien sur son visage. Car l'on pensait: «C'est peut-être pour aujourd'hui... Il a dû inventer quelque diablerie... Il marche trop vite pour être honnête...» Mais il n'arrivait rien, du moins de ce qu'on redoutait.

cette simplicité où se réglent non seulement nos paroles, nos sentiments, notre pensée, mais même le calme de notre respiration. Ce territoire est beau aussi bien à l'âme qu'aux yeux par la douceur de ses pentes et la modération de ses étendues, prises dans de grandes couleurs où pénètre la pluie et que traversent d'un bout à l'autre de lents mouvements de la terre. Ces mouvements imposent au pays une beauté morale; car ils portent l'esprit qui les contemple, depuis les glèbes agricoles jusqu'aux plateaux incultes, à l'intelligence du monde et à l'amour de la création. Maintenant, on ne pouvait plus poser son regard sur cette bienfaisante nature, pour son plaisir ou l'élevation de son âme, sans que cette contemplation fût troublée par l'image obsédante de Clodius. Partout où il dressait sa figure menaçante, la paix du paysage était rompue. Il détruisait la simplicité de la terre. La douceur en devenait insidieuse, la modération réticente et toutes les couleurs s'assombrissaient. Il se dégageait des miasmes qui dérangent les

habitudes de l'esprit et la connaissance apaisante qu'il avait prise de ce pays calme. Les grandes poussées de la pierre qui emportent les champs, les bois, les mamelons, les sources, de la plaine aux vallons et des vallons aux vastes plateaux solitaires qui couronnent les crêtes, ne développaient plus ces purs ravissements des regards et de l'âme, où quelquefois tout Théotime s'oubliait. Dès que les formes de ces demi-spectres débouchaient d'un chemin ou s'engouffraient dans une combe, elles laissaient derrière leur passage le malaise d'une inquiétude indéfinissable. Mais il n'arrivait jamais rien; les jours passaient; plus il passait et plus on s'attendait à ce qu'il arrivât des événements extraordinaires. Cette appréhension sans objet, incapable de se fixer sur une menace précise, déroute le jugement. Par bonheur, le 3 juillet, on vit monter une colonne de fumée dans les collines, au-dessus de Saint-Jean. Le fils Alibert y courut. Il n'y trouva pas Clodius, mais un foyer encore chaud où charbonnaient quelques touffes de pin d'Alep. Tandis qu'il examinait ce foyer, une autre fumée s'éleva à un kilomètre plus au nord. Il y alla. Point de Clodius, mais un feu. Il l'étouffa puis il redescendit à Théotime. A cinq heures, sur un front d'une lieue, dans les collines, on pouvait compter six fumées. Les feux, pendant la nuit, s'éteignirent, l'un après l'autre, sans se propager. Nous ne pouvions y croire. Nous cherchions en vain quelques dégâts, et n'ayant rien trouvé, notre inquiétude en devint tout à coup plus lourde. «C'est à n'y rien comprendre grognait Marthe, déçue.

— Il n'y a sans doute rien à comprendre », répondait le vieil Alibert avec sagesse. Mais cette sagesse nous paraissait insuffisante, car, sans nous l'avouer, nous souhaitions un méfait réel pour fixer notre incertitude. Cependant Clodius, comme s'il eût flairé ce désir déraisonnable, se gardait bien de le satisfaire, en causant le moindre dégât à nos récoltes. Il semblait qu'il se méfiât de Théotime. Se tenant à l'écart de nos cultures, il ne patrouillait plus que dans la zone libre et sauvage des collines. Là les halliers, les bois, les ravins, les grottes cachées, lui offraient un champ vaste et sûr où porter sa pernicieuse agitation; et tout en restant invisible, il y pouvait manifester sa présence impertinente. Il en connaissait les sentiers les plus oubliés et les plus profondes retraites. Il savait qu'en cette saison, où les moissons commencent, personne n'y monte jamais des Basses-Terres où les aires occupent toute les familles. Moi-même, qui hante ces lieux dans mes jours de loisir, je n'y vais plus herboriser. Clodius restait donc le seul habitant de ces solitudes; et tout le jour il y traînait son tourment de mauvais fils de la terre. Car il avait abandonné sa maigre moisson. Jamais il n'avait méprisé à ce point ses devoirs agricoles. Pris d'une sorte de délire, même la nuit, il errait hors de sa demeure. Tantôt un filet de fumée, tantôt un bruit de hache sur un arbre, tantôt un appel dur à son troupeau nous arrivaient d'un bois lointain ou d'une combe; et quelquefois il tirait un coup de feu à la tombée de la nuit. «Il chasse le renard, faisait tranquillement remarquer le vieil Alibert

à sa femme, qui sursautait. Ce sera un de moins pour le poulailler.» Marthe ne goûtait point ce genre de propos; et tout le monde savait bien que le vieil Alibert était inquiet. Quelquefois il le laissait discrètement entendre. «Moins on bougera, disait-il, plus on aura de chances. S'il bouge, lui, c'est qu'il voudrait nous voir bouger.» Et il ajoutait avec une sorte d'estime: «C'est naturel. Il ne manque pas de connaissance.» Nous nous efforcions, nous aussi de n'en pas manquer. L'exemple du vieil Alibert nous maintenait dans la sagesse, et le travail de la maison nous prenait par bonheur assez de temps pour nous empêcher de rêver. Mais dès que nous levions les yeux de notre tâche nous avions devant nous les collines hantées; et la pensée de Clodius, comme un nuage sur les crêtes, menaçait la paix du travail et nous élevait ce bonheur que donnent toujours les moissons, malgré le soleil, la fatigue et la réverbération suffoquante des aires. Jamais on ne faucha le blé à Théotime avec aussi peu de plaisir mais jamais cependant avec un plus rude courage. Les pensées étaient concentrées, les mains vigoureuses, les bras durs, les reins infatigables et rien qu'à voir tomber la faux qui entraînait en crissant dans le chaume, on sentait notre volonté sur la terre

24 heures en Suisse - 24 h

Les travaux sous la coupole fédérale

C. F. F., tracé de frontière et indemnités

Le Conseil national s'est occupé mardi matin de la loi sur les Chemins de fer fédéraux qui, étant donné l'accroissement des exigences imposées à un service public efficace, doit être révisée. Aux termes des dispositions actuelles, les CFF peuvent disposer au plus, pour les acquisitions et constructions auxquelles ils procèdent, des ressources provenant des amortissements. Or, la réserve d'amortissements disponibles pour le programme ordinaire de construction sera épuisée en deux ans au plus.

Les Chemins de fer fédéraux devraient pouvoir disposer dans les dix prochaines années, d'environ un milliard de nouveaux fonds. Pour couvrir ces besoins, le Conseil fédéral propose de doubler l'actuel capital de dotation de 400 millions de francs. De ce fait, les CFF ne pourront plus faire valoir un droit quelconque à une indemnisation pour les prestations en faveur de l'économie générale et pour les charges étrangères à l'exploitation. Parallèlement à l'augmentation du capital de dotation, il convient d'adapter la disposition selon laquelle les CFF doivent, après avoir converti tous leurs engagements, y compris les amortissements prélevés un montant de huit millions au plus sur leur bénéfice net pour l'affecter à une réserve destinée à couvrir les déficits à venir jusqu'à ce qu'elle ait atteint 20 % du capital de dotation. Devant l'insuffisance de ces sommes la solution proposée fixe le versement à opérer à la réserve légale, avant tout intérêt au capital de dotation, à 20 % du bénéfice net et prescrit que cette réserve doit être alimentée aussi longtemps qu'elle n'aura pas atteint 30 % du capital de dotation.

Après une longue intervention du chef du département des Postes et Chemins de fer qui insiste sur les dif-

ficultés d'ordre technique que rencontrent les CFF à l'heure actuelle, la Chambre vote la loi par 138 voix sans opposition.

MODIFICATION DE FRONTIERE

Elle adopte ensuite sans discussion ni opposition, et par 128 voix la convention avec l'Italie au sujet d'une minime modification de la frontière au détroit de Lavena ainsi que sur la Tresa. Elle vote de même par 138 voix sans discussion aucune et sur rapport écrit de la commission des Affaires étrangères, l'arrêté autorisant le Conseil fédéral à remettre gratuitement aux œuvres d'entraide internationales, pendant les années 1962 et 1963, des produits laitiers d'origine suisse pour un montant de 8 millions de francs au maximum. Cette somme permettra de livrer annuellement 500 tonnes de lait en poudre pour les programmes alimentaires généraux des organismes internationaux d'entraide, 250 tonnes de lait en poudre pour les programmes d'urgence des dites œuvres et 250 tonnes de fromage pour les programmes généraux et les programmes d'urgence.

Une pétition concernant la protection civile en temps de guerre, lancée par le Mouvement suisse contre l'armement atomique et appuyée par

60.000 membres de 10 associations différentes est écartée comme étant dépassée sur certains points et dépourvue d'opportunité sur d'autres, par 108 voix contre 15.

INDEMNITES DE PRESENCE

Les crédits supplémentaires portant sur 91 millions de francs pour les départements et les PTT et sur 4,4 millions comme crédits d'ouvrages sont votés sans opposition, puis le Conseil, sur rapport de M. Maspoli, cons. tessinois, qui n'a aucune peine à convaincre ses collègues, s'octroie généreusement une augmentation à 100 francs de l'indemnité de présence que M. Grutter, soc. bernois, combattait, le Conseil ayant perdu tout sens des proportions à un moment où il devrait montrer le bon exemple face à la menace d'inflation. M. Schmidheiny, rad. St-Gallois, propose aussi le renvoi avec invitation de trouver une solution plus modeste. M. Bourgnicht apporte sa contribution au débat en reconnaissant que l'indemnité versée aux parlementaires ne correspond plus à ce qu'il devrait être. Une solution prévoyait un régime différent pour les indemnités de présence et pour le remboursement des frais est cependant difficilement applicable. S'il le faut, le Conseil fédéral étudiera cependant une nouvelle solution. La décision de la Chambre lui épargne cette détermination.

Avant midi, on entend encore les rapporteurs présentant le budget de la Confédération pour 1962. La discussion de détail est renvoyée à mercredi.

Le procès civil Jaccoud-Zumbach

GENEVE (ATS) — La Cour de justice a siégé mardi pour s'occuper de l'appel fait par Pierre Jaccoud contre le jugement de première instance dans l'affaire qui l'oppose à la famille Zumbach, qui avait, comme on sait, obtenu gain de cause dans cette affaire civile.

La défense de Jaccoud s'est attachée à refaire une description du crime de Plan-les-Ouates pour montrer que son client n'a pas eu matériellement le temps de commettre le crime. Il a réclamé le débatement de la demande de la partie civile.

Quant à l'avocat de la famille Zumbach, il a déclaré que la partie civile renonçait aux indemnités qu'elle réclamait. Il a demandé à la Cour la fermeture du dossier et qu'elle attribue ce qu'elle estimait bon d'attribuer à la partie civile au sus des faits et au seul vu des pièces produites.

Fin de l'action missionnaire

SOLEURE (ATS) — L'action missionnaire des catholiques suisses, qui débuta le 2 octobre, s'est achevée le 15 novembre. Le total des sacrifices et des dons a atteint 17.417.352 frs, ce qui représente 8 fr. 76 par catholique. Les frais de cette action se sont élevés à 29.269 frs. On a déjà entrepris de procéder au premier versement de 15.300.000 frs aux missions. Le second versement aura lieu après la révision des comptes par une société fiduciaire.

★ Des inconnus ont pénétré par effraction dans la maison communale d'Agno. Après avoir causé un grand désordre, ils ont réussi à trouver dans les tiroirs de la chancellerie un coffret contenant 1500 francs qu'ils ont emportés.

Les bureaux de la municipalité d'Agno avaient déjà été cambriolés il y a une année. Les voleurs, qu'on n'a pas retrouvés, n'avaient alors pu emporter que des timbres-poste.

★ En jouant avec des allumettes, deux enfants âgés de quatre et six ans ont mis le feu à une grange près de Zurich, qui a été complètement détruite. Elle contenait du foin et des machines. Le bétail a pu être sauvé et l'on a pu préserver la maison d'habitation, mais les dégâts se montent à 150.000 francs.

★ Après une longue enquête, la police tessinoise a arrêté un individu qui à plusieurs reprises s'était attaqué à des jeunes filles rentrant le soir à leur domicile, à Chiasso. Il s'agit d'un mineur dont l'identité n'est pas révélée.

M. Lindt parle de la neutralité suisse

SAN FRANCISCO (ATS-Reuters) — M. August Lindt, ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis, qui fait à San Francisco une visite de cinq jours, a défendu lundi, lors d'une conférence de presse, le rôle des pays neutres dans un monde civilisé. Insistant sur le rôle utile qu'y joue la neutralité suisse. Il en donna comme exemple l'invasion de Cuba en avril dernier, alors que les citoyens des Etats-Unis qui voulaient quitter Cuba n'avaient plus leur propre consulat. La Suisse intervint en la faveur de ceux qui désiraient un visa et les aida à quitter Cuba sains et saufs.

L'ambassadeur Lindt signala que la Suisse n'était pas entrée à l'ONU à cause de l'article de la charte qui prévoit des sanctions à l'égard des nations qui commettraient une infraction. Néanmoins, elle est membre de certains des organismes techniques et culturels des Nations Unies. La Suisse a toutefois le sentiment qu'elle serait infidèle à sa neutralité, si elle participait à des sanctions motivées politiquement. M. Lindt reconnut que bien des étrangers pouvaient être irrités par la politique de neutralité de la Suisse. Mais les Suisses, eux, sont parfaitement d'accord avec elle. S'il y avait un plébiscite sur la politique de neutralité, 98 % des citoyens suisses l'approuveraient. Quant aux 2 % restants, ils seraient allés faire du ski.

Agression dans une gare fribourgeoise

FRIBOURG (ATS) — Une agression à main armée a été commise mardi matin à 7 h. 25 à la gare de Matran, juste avant le passage du train omnibus qui se dirige sur Fribourg.

Trois individus, à ce que l'on suppose, masqués et utilisant une voiture, ont exigé du chef de gare, M. Meylan, sous menace d'un revolver, qu'il leur livre l'argent du coffre, qu'il venait d'ouvrir pour le service. Devant son refus, un des individus

La population suisse

(ATS) — Au 1er décembre 1960, la population résidente de Suisse comptait 2 671 000 personnes du sexe masculin et 2 758 000 du sexe féminin, soit au total 5 429 000, contre 4 715 000 en 1950. Durant cette période, le nombre des Suisses a passé de 4 430 000 à 4 846 000 et celui des étrangers (forte augmentation de la main-d'œuvre étrangère), de 285 000 à 538 000. Le total des personnes mariées a passé de 2 029 000 à 2 429 000, et celui des célibataires de 2 334 000 à 2 605 000. On enregistre également une très forte augmentation des catholiques romains, qui passent de 1 959 000 à 2 437 000, les protestants sont au nombre de 2 655 000 contre 2 857 000 en 1950.

La langue allemande accentue sa suprématie, puisqu'elle est parlée par 3 764 000 personnes, contre 3 399 000 en 1950. Les habitants de langue française ne sont guère plus nombreux, passant de 957 000 à 1 025 000, tandis que ceux de langue italienne font un bond de 279 000 à 514 000 (main-d'œuvre italienne).

Pour ce qui est des groupes d'âge, la proportion reste sensiblement la même : 0 à 19 ans : le chiffre passe de 1 439 000 à 1 699 000 ; 20 à 64 ans : de 2 823 000 à 3 166 000 ; et plus de 65 ans : de 453 000 à 564 000. On note pourtant un certain vieillissement de la population

fit feu et M. Meylan fut frappé d'une balle dans la région abdominale. Les agresseurs s'emparèrent de l'argent, tinrent en respect avec leur arme les voyageurs qui se trouvaient sur le quai, jusqu'au départ du train et s'enfuirent en auto. C'est en arrivant à Fribourg que des voyageurs alertèrent la police. Le chef de gare transporté à l'hôpital de Fribourg est gravement atteint. On espère toutefois le sauver.

et rédacteur politique à la « Gazette de Lausanne » avant de succéder au professeur Rappard à la tête de l'Institut genevois cité plus haut.

Il est bien connu en Valais par son activité militaire. En effet, il fut chef d'état-major de la Brigade de montagne 10 avant de prendre le commandement du régiment 5 qu'il assume actuellement.

Nous nous réjouissons d'apprendre que les historiens français reconnaissent les mérites exceptionnels de notre savant compatriote à qui nous présentons nos plus vives félicitations.

Sierre et le Haut-Valais

Concert en matinée

VIÈGE (Mr). — L'idée lancée par l'« Orchesterverein » de donner un concert en matinée a fait son chemin. Dimanche, peu après la grand-messe bon nombre de Viégeois pouvaient se rendre dans la salle communale pour jouir de quelques moments de détente. En effet, au programme des noms du pays, des amateurs connus! C'est avec plaisir qu'on pouvait applaudir M. Carlo Bellwald, ténor qui sait si bien captiver son auditoire dans son tour de chant. Il tint si souvent les premiers rôles dans les opérettes des dernières années que par sa présence le succès du concert de dimanche matin était assuré.

Merci au comité pour l'essai, de dimanche dernier, l'idée fera certainement son chemin. Toutes nos félicitations M. M. Chatton qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour, de Sion, s'occuper et tenir en mains les destinées de l'« Orchesterverein » de Viège.

Importante conférence

NATERS (Tr). — Dimanche dernier, la société des hommes catholiques tint son assemblée mensuelle au café de la poste. A cette occasion, le comité de ce groupement avait invité M. le vicaire Cassetti de Sion qui fit une conférence sur le comportement actuel de l'homme chrétien. Les nombreux participants qui avaient tenu à entendre l'intéressant conférencier, eurent tôt fait pour remplir la salle mise à disposition. Après qu'il fût salué par le président, M. Arthur Eggel, M. Cassetti captiva aussitôt l'auditoire par son exposé d'une haute valeur morale. Il rappela avec beaucoup de tristesse que les hommes se désintéressaient de plus en plus de l'église. Il existe même dans certaines agglomérations du Valais où le 70 % des hommes ne pratiquent pas. Nous ne devons pas fermer les yeux devant la réalité, dit l'orateur, car le chrétien convaincu doit se faire un devoir de participer à la lutte contre l'antichristianisme. Pour ce faire, il éloignera déjà de la jeunesse la mauvaise lecture et les mauvais films.

Pour cette intéressante conférence, l'orateur fut longuement applaudi et tout spécialement remercié par M. Griching, curé de la paroisse et M. Biederbost, vice-président de la commune.

Martigny et les environs

† Cyrille Fusay

BAGNES (Bf.). — Samedi 9 décembre, on envenimait à Châble, Monsieur Cyrille Fusay, de Champsec.

Une foule de proches et d'amis accompagnait sa dépouille mortelle au cimetière qui, il y a six mois à peine, recevait le corps de son épouse bien-aimée.

Cyrille Fusay avait subi une opération chirurgicale une dizaine de jours auparavant à l'hôpital de Martigny. Nous ne devions, hélas, pas le revoir vivant. Son heure avait sonné; Dieu le rappelait à Lui après 74 ans de pèlerinage terrestre.

Tous ceux qui ont connu Cyrille Fusay se souviendront de sa grande serviabilité et de sa sociabilité jamais en défaut.

Avec ses huit frères, il mit au service des sociétés locales tout l'enthousiasme et toute la fougue de sa jeunesse.

Dès la construction de l'usine électrique à Champsec, il entra au service de l'Energie de l'Ouest-Suisse.

Il y a 9 ans, il prit la retraite et consacra son temps à sa petite exploitation agricole ainsi qu'à sa forge.

Nul ne pourra dire combien de fois Cyrille était sollicité à sa forge. Toujours prêt à rendre service, il se gênait pour contenter le mieux possible tous ceux qui faisaient appel à lui.

Il nous laisse l'exemple d'une vie chrétienne bien remplie, toute au service de son prochain.

A ses enfants dans la tristesse, nous présentons nos sincères condoléances et toute notre sympathie.

Violente collision

MARTIGNY (FAV). — Une violente collision s'est produite hier dans la journée à Martigny, entre deux voitures valaisannes, conduites respectivement par MM. Georges Moret et Gérard Saudan, et une auto fribourgeoise pilotée par Mme Schordet de Fribourg.

Cette dernière, blessée, a dû être hospitalisée afin de recevoir les soins nécessités par son état.

A la mission catholique italienne

NATERS (Tr). — St Nicolas fut tout spécialement généreux pour les enfants de l'école italienne puisque chacun d'eux reçut de magnifiques cadeaux. Pour remercier, les enfants chantèrent en italien ce qui plut aux nombreux participants qui avaient tenu à assister à cette fête. Les parents des tout petits furent en outre agréablement surpris de constater que leurs progénitures font des progrès réjouissants dans la langue de Dante.

Un nouveau livre

FIESCH (Tr). — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. le curé de la paroisse, après de longues études et recherches, vient d'écrire un livre sur l'histoire de la commune de Fiesch. Cette intéressante brochure, formée d'une centaine de pages, nous apprend entre autres que la route cantonale dans la vallée de Conches a été construite entre les années 1859 et 1863. Son coût s'était élevé à 212.265,68 frs. Au temps des diligences, il fallait compter 6 heures pour la parcourir de Brigue à Oberwald.

Nous sommes tout spécialement heureux de pouvoir constater qu'il existe encore des écrivains qui n'hésitent pas à sacrifier beaucoup de temps pour écrire l'histoire de certains villages. Comme M. le curé Briw avait déjà écrit celle de Reckingen, nous le félicitons sincèrement pour sa nouvelle réussite tout en espérant qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Mort d'un excellent musicien

SIERRE (Bl). — A Sierre est décédé M. Buro, qui était âgé de 74 ans. Le défunt avait étudié la musique au Conservatoire de Lausanne.

De retour à Sierre, il entra dans la Gérondine, dont il fut un membre assidu durant de nombreuses années.

Ses qualités musicales lui valurent d'être appelé en qualité de directeur de la société de musique de Noës.

Nous présentons à sa famille l'assurance de notre sympathie émue.

Vente des fruits et légumes

SAXON. — L'Office central de Saxon a expédié durant la période du 3 au 9 décembre, 105.255 kg de pommes et 40.922 kg de poires. Au 9 décembre, les quantités totales expédiées s'élevaient à 6.409.785 kg de pommes et 10.132.382 kg de poires.

Bureau d'architecture, Sion cherche

technicien ou dessinateur

EXPERIMENTE, pour projets, plans d'exécution et avant-métré.

Ecrire sous chiffre avec curriculum vitae et prétentions sous chiffre P 16738 S à Publicitas Sion.

Jeune HOMME cherche

studio

meublé ou non, avec confort, centre ville.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 983.

A VENDRE à Veysonnaz

chalet de week-end

meublé, 3 pièces, avec 200 m² de terrain.

Prix Fr. 23.000.—
Mabillard Jérémie
Rue de Lausanne
59, SION.

On cherche pour tout de suite dans boulangerie à Zermatt, une

jeune fille

sérieuse et propre pour surveiller 4 enfants de 11 - 8 - 4 - 2 1/2 ans.

S'adr. à Confiserie WEINGAND, Zermatt.

Tél. (028) 774 22.

On cherche

femme de ménage

Tél. (027) 2 11 34, heures bureau.



Sion - Lux

Du samedi 9 au mercredi 13 déc.
Un film dramatique et mouvementé.

L'ETE DES MAUDITS

avec Dirk Bogarde et Mylène Demongeot.
Cinéma-scope et couleurs.
Dès 18 ans révolus.

Sion - Arlequin

Du jeudi 7 au mercredi 13 déc.
à 20 h. 30
Un spectacle grandiose en couleurs

C A N - C A N

avec Frank Sinatra, Shirley Mac Laine, Maurice Chevalier et Louis Jourdan.
Cinéma-scope - Dès 18 ans rév.

Sion - Capitole

Du mercredi 13 au dimanche 17 décembre - 18 ans révolus
Un grand film d'aventures en cinéma-scope et couleurs

LES CONQUERANTS DE LA VALLEE SAUVAGE

avec
Chelo Alonso, Don Mégowan
Une belle production italienne

Sion - Cinémathe

P

Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
Admis dès 16 ans révolus
Tél. 2 25 78
Un comique à tout casser...

ON DEMENAGE LE COLONEL

Première vision en réédition

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 17
18 ans révolus
Un drame de la résistance yougoslave

CINQ FEMMES MARQUEES

avec Silvana Mangano et Jeanne Moreau

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 17
16 ans révolus
Un rude « western » aux aventures exceptionnelles

LES RODEURS DE LA PLAINE

avec Elvis Presley et Barbara Eden

Saxon - Rex

Jeudi 14 - 16 ans révolus
Un sensationnel « policier »

OPERATION SCOTLAND-YARD

Dès vendredi 15 - 16 ans rév.
Une œuvre grandiose, captivante

LE GRAND PECHEUR

Fully - Ciné Michel

Mercredi 13 - 16 ans révolus
De l'action... Du mystère...

OPERATION SCOTLAND-YARD

Dès vendredi 15 - 16 ans rév.
Une belle et poignante histoire

LA VIOLETTA

Cinéma d'Ardon

Jeudi 14 décembre à 20 h. 30
Un western de grande classe dans un procès criminel d'une extraordinaire intensité dramatique

LE SERGENT NOIR

Dès 16 ans révolus

MARTIGNY RESTAURANT DU RHONE

sa table - ses vins
ses spécialités
G. EBERLE-LAMBIEL,
chef de cuisine
anciennement Sur-le-Scex

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion,

Mme Karl Schmid, tél. 2 29 40.

Le spécialiste du

TROUSSEAU

A L'ECONOMIE

Röhner-Coppex - SION
Pl. du Midi - Tél. 2 17 39
(Service à domicile)

Monthey et le lac

Assemblée de la Société de développement de Troistorrents

(Do.). — Chaque commune dont l'importance touristique ne fait pas de doute possède une société de développement dont l'activité doit être fructueuse pour son développement économique. Troistorrents n'échappe pas à ce phénomène et, samedi dernier cette société avait convoqué ses adhérents en une assemblée générale.

Le président M. E. Donnet-Monay ouvre la séance en saluant les personnes présentes et en faisant un tour d'horizon sur le tourisme chez nous. Il remercie les personnes qui ne ménagent ni leur peine, ni leur temps pour mener à bien une organisation qui sert à la communauté.

La parole est donnée ensuite au secrétaire-caissier M. Elie Défago pour la lecture du protocole de la dernière assemblée, qui ne donne lieu à aucune objection. Puis il est donné connaissance des comptes et du budget d'une façon objective et détaillée. Ensuite du rapport des vérificateurs des comptes, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité. Dans son rapport bien rédigé, le secrétaire mentionne avec plaisir l'effectif de la Société qui atteint aujourd'hui 80 membres. Il nous donne un aperçu très intéressant sur l'activité du bureau de renseignements durant la saison dernière. Il relève l'opportunité toujours plus marquée d'un tel bureau dans notre station. Vu le nombre toujours plus grand des demandes de chalets et chambres, il se

demande si le moment ne serait pas venu de projeter de mettre à disposition des estivants, des pensions et des chalets toujours plus confortables.

Ensuite de quelques démissions au sein du comité, on procéda à la nomination de trois nouveaux membres. A l'unanimité de l'assemblée, Me Raymond Deferr, avocat, M. Bellon Camille et M. Premand Samuel feront dorénavant partie du comité de la Société de Développement de Troistorrents. Nous enregistrons avec plaisir l'arrivée de ces nouveaux membres au sein du comité, qui fera son possible, dans la mesure de ses moyens, par une activité pleine d'initiative et d'intelligence.

Après les divers qui ne donnent pas lieu à des débats sérieux, c'est la distribution des prix concernant les chalets et balcons fleuris. Il fut remis aux bénéficiaires, c'est-à-dire au dix premiers, selon l'appréciation des jurys, des magnifiques plantes en récompense de leur bon goût; dont une

partie était généreusement offerte par M. Nicolet, fleuriste à Monthey. Nous remercions M. Nicolet pour son geste très apprécié.

Les participants eurent ensuite le plaisir d'entendre une causerie sur les fleurs, la manière de les mettre en valeur et leur entretien, par M. Goy, jardinier retraité. Cette causerie fut intéressante fut très appréciée, et elle fut suivie de projections en couleur nous faisant voir les mille et une manières de mettre en évidence les fleurs. Parmi des vues splendides prises en campagne, dans les villages, les villes, les jardins d'agrément, etc., nous avons remarqué avec beaucoup d'intérêt, les magnifiques jardins du Malévoz. Un merci bien sincère va à M. Goy et Nicolet.

Nous ne doutons pas que si chaque membre prend à cœur l'idée d'un développement touristique chez nous, de belles et utiles réalisations verront le jour sous peu.

Décisions du Conseil communal de Troistorrents

SEANCE DU 7 DECEMBRE 1961

Sur la demande de MM. Vuignier et Co, le Conseil communal loue la maison d'école du « Jorat » pour y établir les bureaux du dit consortium.

Il prend connaissance avec satisfaction de l'augmentation du trafic de la ligne AOMC.

Il étudie les modalités du contrat à établir entre la bourgeoisie et M. Dubosson Paul, si l'assemblée bourgeoise ratifie la demande de location du lac de Morgins.

Divers travaux de peinture à exécuter à l'Hôtel bourgeois de Troistorrents, sont adjugés à M. Antoine Rouiller, peintre.

ASSEMBLEE BOURGEOISALE

DU 10 DECEMBRE 1961

L'assemblée bourgeoise de Trois-

torrents était convoquée en vue de la ratification de plusieurs ventes de terrains de la bourgeoisie à Morgins.

Ces diverses ventes furent ratifiées à l'unanimité de l'assemblée.

Concernant la demande de location du lac de Morgins et d'un droit de superficie des abords de ce lac pour son assainissement et l'aménagement des alentours, l'assemblée entend l'exposé du projet par M. le président A. Berlut, et accorde à M. Dubosson Paul un droit de superficie pour une durée de 33 ans.

Ainsi le lac de Morgins pourra reprendre son visage d'antan. Des places de camping et de parcs seront aménagées aux abords, pédalos et autres barques feront à nouveau la joie des nombreux hôtes de la station.

Saint-Maurice et le district

Concert de Noël

SAINTE MAURICE. — C'est dimanche prochain 17 décembre, à 15 h. 45, qu'aura lieu à la Basilique de Saint-Maurice le traditionnel concert de Noël donné par l'Orchestre du Collège, sous les auspices des Jeunesses Musicales.

Le soliste sera, cette année, Samuel Ducommun, l'organiste bien connu de la Collégiale de Neuchâtel.

Sous la direction de M. Marius Pasquier, l'orchestre interprétera une symphonie pour flûte, haut-bois et cordes, de Boyce, ainsi que des œuvres d'Albinoni et Haendel, pour orgue et orchestre.

Samuel Ducommun jouera à l'orgue des œuvres de Bach, Langlais, et « Vitrail », une œuvre de sa composition, qui sera donnée en première audition.

Des Bas-Valaisans se distinguent en pays de Vaud

Nous avons appris avec satisfaction qu'un ressortissant de Vérossaz (fief de toutes les familles Barman), M. Albert Barman, ébéniste réputé, domicilié depuis quelques années dans la capitale vaudoise, vient d'être élu aux dernières élections communales, président du Conseil communal de la ville de Lausanne.

Nous apprenons aujourd'hui qu'un autre ressortissant du même district, M. René de Cocatrix, originaire de St-Maurice et descendant d'une famille patricienne nobilitée en 1834, a été aussi choisi comme membre de la municipalité de Payerne.

A tous deux, nos vives félicitations.

François Saillen

DORENAZ — François Saillen n'est plus, Dieu l'a rappelé le 31 novembre 1961. Les souffrances d'ici bas, chrétiennement supportées, ne pèseront plus désormais sur lui; dans une monde meilleur, espérons qu'il ait trouvé la récompense de sa vie de labeur.

Travailleur infatigable, il abandonna l'ouvrage lorsque ses forces l'en obligèrent. En dehors de ses occupations habituelles, il remplit pendant quarante ans la fonction de juge de commune à Dorénavant, tâche qu'il sut exercer avec doigté, charité et franchise jusqu'en 1960. En outre, on lui confia, pendant dix ans, la présidence de la commission scolaire.

Au début de l'année qui s'écoule, M. et Mme Saillen, entourés de leurs enfants et petits-enfants, fêtèrent leur

GRAIN DE SEL

La cote d'alerte...

Au fur et à mesure que les heures passent, nous approchons des fêtes de fin d'année. Et, je vous assure que le temps s'écoule, en ce moment, avec une extrême rapidité.

N'êtes-vous pas de mon avis, chères lectrices, vous qui avez tant de choses à faire pour être prêtes à entrer le cœur léger et l'âme sereine dans cette période de l'année où vous aimez jouer à fond votre rôle de mère et d'épouse en donnant à votre mari et à vos enfants plus encore que vous leur donnez tout au long de l'année?

Et vous nous donnez déjà tant et tant de bonheur au sein de la famille dans laquelle vous rayonnez. Eh oui ! Pourquoi ne pas le reconnaître publiquement justement avant les fêtes ?

Ne serait-ce que pour rappeler aux hommes qu'il est temps de songer à vous. Car c'est à eux que je m'adresse. A ces époux chéris, afin qu'ils se préparent à vous tendre les pièges traditionnels dans lesquels ils aiment vous attirer pour vous arracher l'aveu de vos désirs en matière de cadeaux.

— Ma chérie, j'ai vu en vitrine un manteau formidable qui t'irait fort bien.

— Mais, mon chéri, tu sais bien que je n'ai pas besoin de manteau, cette année.

— De quoi donc as-tu besoin ?

— De rien, mon amour, de rien...

Revenant à la charge un autre jour, mais avec plus de malice, vous apprendrez cent fois que Madame a tout ce qu'il lui faut et qu'elle ne manque de rien.

— N'ai-je pas ton amour ? Cela me suffit.

Ah ! bonnes et douces femmes, dignes Servantes du Seigneur.

Ainsi sont les femmes. Elles ne demandent rien, et laissent croire qu'elles ont tout parce qu'elles nous ont, même quand il leur manque l'essentiel : un peu de gentillesse.

Alors, maris, mes semblables, faites travailler vos méninges, faites preuve d'imagination et tachez, en choisissant les cadeaux que vous offrirez à votre épouse de tomber juste, comme on dit chez nous.

N'offrez pas une parure si Madame espère recevoir une robe, ni une paire de chaussures si elle attend un collier de perles.

Allons ! Messieurs, il est temps de réagir. Il ne nous reste que dix jours pour jouer les Devins et nous transformer en Père Noël intelligent et rusé.

Isandre.

cinquante ans de mariage. Epoux modèle, il fut pour la compagne de sa vie plein de dévouement, de bonté et sollicitude.

Son départ nous peine. Il laisse le souvenir d'une personne foncièrement droite, jouissant de l'estime de toute la population.

A son épouse éplorée, à ses enfants dans la douleur, à ses parents et amis, va l'expression de nos condoléances sincères.

Sion et la région

Nos agents ont de nouveaux uniformes

SION (FAV) — Seule la pluie était présente hier pour l'inauguration des nouveaux uniformes des agents de la police communale, et c'est bien dommage. Nul doute qu'avec le soleil, sans leur manteau, nos braves agents auraient obtenu un légitime succès.

L'enterrement d'un ouvrier tué en Valais

Lundi après-midi à eu lieu, à Corcelles-Neuchâtel, l'enterrement du jeune ouvrier Jean-Jacques Baechler, victime de l'éboulement dans la galerie de dérivation du chantier de Salay à Ferpècle (Hérens). Une délégation d'ouvriers, des responsables de l'entreprise Zublin, un représentant de Grande Dixence, ainsi que les aumôniers du chantier étaient venus du Valais. Au cours de la cérémonie religieuse présidée par le révérend curé de Peseux, le pasteur Pasche et le Révérend Père Constant prirent la parole pour exprimer à la famille en deuil la sympathie de ceux des chantiers et lui apporter un message de consolation.

B. R.

La vallée de Ferpècle

La Vallée de Ferpècle est plus étroite et plus sauvage que la vallée d'Arolla. Par ses parois de rochers, qui semblent vous tomber sur le nez, la majestueuse Dent Blanche qui ferme la vallée rappelle en miniature la vallée de Zermatt. On y montait depuis les Haudères par Liefranc, très joli en été, privé de soleil pendant les mois d'hiver. Sur le chemin des parois de rochers portent les empreintes du travail du glacier; plus haut le joli plateau avec les hameaux de Seppce et de Pra's Fleuri, avec leurs jolis chalets de mélèzes brunis par le soleil et les intempéries. Enfin l'unique station hôtelière de Salay, soit le petit hôtel de la Dent d'Hérens, construit en 1880 par Pierre Crettaz, actuellement propriété de M. Frass, qui épousa la petite fille de Pierre Crettaz. Ce dernier avait aménagé une cabane pour les touristes à Bricola, cabane incendiée en 1864. Quelques années plus tard son fils Jean-Baptiste Crettaz construisit l'Hôtel de Bricola, acheté par la Grande Dixence en 1956, pour les grands travaux effectués jusqu'en 1961.

Ferpècle a tout de même son charme particulier. Une petite chapelle, plusieurs chalets d'un confort très agréable, le plus connu est celui de la famille Attinger, de Neuchâtel, y

attirent nombre de promeneurs et villégiaturés.

Le sommet de ce val présente un large éventail de glaciers allant de la frontière italienne jusqu'aux sommets de Moiry. Le glacier du Mont Miné recouvre les pentes des Dents de Bertol jusqu'au glacier de Ferpècle par l'arête du Mont Miné, où ils se joignent de nouveau au pied de cette montagne.

Le glacier de Ferpècle remplit le fond de la Combe, plus haut se découvre la paroi Mottarota; au-dessus s'étend un vaste plateau vers Tête Blanche et le col d'Hérens. Faissant suite au banc incliné de Bricola, le glacier des Mangelles nous mène au pied de la Dent Blanche qui, elle aussi a son glacier, et, au nord, le col qui descend sur la cabane de Montel par le glacier du Grand Cornier, plus loin encore le glacier de Bricola, celui des Rosses et celui du Mourtil.

A Bricola, la Grande Dixence a effectué de grands travaux, commencés en août 1956 et terminés en juin 1961. Ces travaux comprennent une galerie de Bricola en direction d'Arolla et de Zermatt pour l'aménagement des hautes eaux au Val des Dix, ces travaux ont été confiés aux entreprises Losinger et Cie et aux entreprises

Métraieller, d'Evolène. Au début de juillet 1961, ces chantiers ont été transportés à Salay, où des grands travaux sont en cours, comprenant notamment une prise d'eau avec désableur et un bassin d'accumulation d'une contenance de 100.000 m³. De là, une galerie d'aspiration d'où l'eau sera refoulée à 200 mètres d'altitude pour être évacuée dans le bassin d'Arolla.

A Arolla, une station de pompage l'enverra dans le collecteur principal pour être déversée dans le lac des Dix.

Ces travaux seront terminés pour le début de l'été 1964, les entreprises Losinger et Cie, Zublin et Cie et Pierre Chapuisat et Cie œuvrent pour mener à bonne fin ces travaux.

La Grande Dixence a confié la direction des travaux à MM. les ingénieurs Wladimir Schmid, Rochat, Dumont, Righetti et leurs collaborateurs Rosini et Zuchuat.

Une belle route goudronnée relie Salay aux Haudères, en passant dans le riant village de la Forclaz, rendez-vous des lugueurs et des skieurs, où M. Gaspoz, inspecteur d'assurances, possède le café de la Promenade, relais gastronomique et de détente de tous les sportifs.

Sion et la région

La lutte contre la pollution des eaux

On construit une station d'épuration à Châteauneuf

La pollution des lacs et des rivières est devenue très inquiétante. L'afflux des eaux d'égout et des produits chimiques dans les eaux constitue une grave menace pour la faune et la flore. Certains de nos lacs meurent déjà d'asphyxie lente. L'épuration des eaux usées est donc devenue une nécessité impérieuse, nous pourrions presque dire une question de vie ou de mort pour nos réservoirs naturels.

Certains pays, tels que l'Angleterre, l'Allemagne ont vu le danger. Les stations d'épuration y sont nombreuses et bien aménagées. En Suisse, des installations semblables existent aussi, surtout outre-Sarine, dans les cantons industriels. En Romandie, nous avons un retard. A part Yverdon, Nyon et Bernex, il n'y a pas d'installation d'épuration. Il faudra que cela change car la loi fédérale de 1955 sur la protection des eaux contre la pollution prévoit le traitement obligatoire des eaux usées dans des usines adéquates.

À Sion ?

Sion ne restera pas en arrière dans ce domaine. L'on construira une station d'épuration à Châteauneuf, à la sortie du village, vers l'ouest. Nous avons voulu en savoir plus long et nous avons interrogé à ce sujet M. Huber, ingénieur de la ville. C'est ainsi que nous avons appris que les goutts actuels seront raccordés à un grand collecteur principal, en l'occurrence le canal Sion - Riddes. Ce canal conduira ensuite ces eaux sales jusqu'à la station de Châteauneuf.

Les eaux usées

Les eaux usées se composent de plusieurs éléments :

- Les corps solides, tels que bois, os, etc.
- Les sables et graviers.
- Les matières organiques.

- Les graisses, végétales ou minérales
- Les produits chimiques en suspension dans l'eau.

Notons en passant qu'un habitant de Sion consomme en moyenne 100 litres d'eau par jour. Ce chiffre peut paraître élevé, mais si l'on fait le compte du nombre de fois où nous tournons le robinet... Dans ce chiffre sont aussi comprises les entreprises qui utilisent l'eau en quantités industrielles, pour le rinçage, par exemple.

L'élimination des détritrus

Les déchets et détritrus contenus dans les eaux seront éliminés chacun à leur tour par la station d'épuration. En premier lieu, des grilles retiendront les corps solides à l'entrée de la station. Les sables et graviers passeront ensuite dans un désableur. Un déchiqueteur broyera les corps solides de petite dimension qui auraient pu franchir malgré tout les grilles. Les eaux continueront leur course et parviendront dans le déshuileur, qui, comme son nom l'indique, retirera toutes les matières grasses contenues dans l'eau. L'élément liquide passera ensuite dans un très grand bassin de forme circulaire, le décanteur primaire. Là, toutes les boues en suspension dans l'eau tomberont au fond du bassin. Quant à ce qui surnagera encore, tout sera raclé par un bras mécanique.

Les boues ainsi éliminées iront alors dans une grande cuve fermée appelée le digesteur, où s'opérera le processus

de décomposition. Ces boues fermenteront et produiront du méthane, que l'on pourra ensuite utiliser comme combustible.

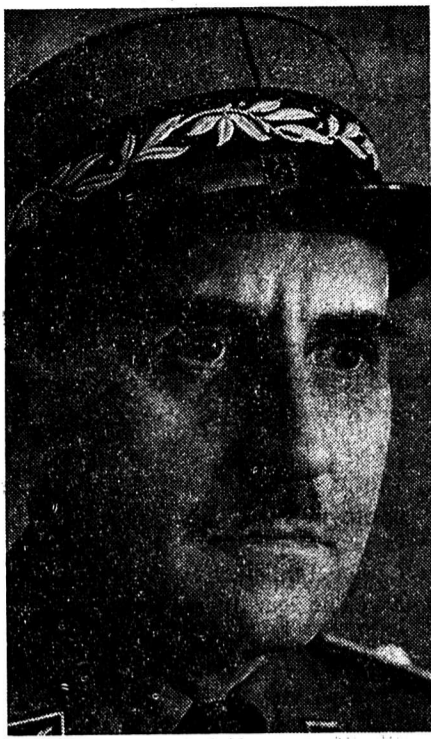
Le premier stade, celui de l'épuration mécanique sera alors terminé. Les eaux auront été traitées à 60 %, mais il restera encore de nombreuses matières en suspension impossibles à décantier.

Deuxième stade : épuration biologique

Il y a plusieurs systèmes d'épuration biologique. Exposons ici celui qui sera adopté pour Sion. Après le premier stade, les eaux couleront dans le bassin des boues activées. Dans ce bassin, l'on insufflera de l'air dans l'eau par une multitude de tuyaux. L'eau sera ainsi oxygénée et cela favorisera la putréfaction naturelle des matières organiques. Les résidus de boue prendront la forme de flocons qui seront évacués dans un décanteur secondaire du même genre que le premier. Ces flocons seront devenus décantables, c'est-à-dire plus lourds que l'eau. Après décantation on les acheminera alors dans le digesteur. A ce stade-là, l'eau qui sortira du décanteur sera pure biologiquement et suffisamment propre pour être remise en circulation dans un cours d'eau.

Comme on le voit, ces opérations sont assez complexes et nécessitent des installations coûteuses. La sauvegarde de nos lacs et de nos cours d'eau est à ce prix et cela en vaut la peine. La station d'épuration séduisante sera construite d'ici environ trois ou quatre ans. Nous aurons l'occasion d'en reparler...

R. Berthold.



DEPART DU COLONEL BRIGADIER DANIEL

L'Etat-Major de la brigade de montagne 10 a pris congé, mardi soir, à Vevey de son commandant, le colonel-brigadier Charles Daniel qui, comme chacun le sait, se rendra l'an prochain à Washington en qualité d'attaché militaire aux Etats-Unis.

Un vibrant hommage lui a été rendu par l'Etat-Major ainsi qu'au colonel Lattion, qui quitte également la brigade pour occuper le poste de chef des cours EMG de l'armée suisse.

Nombreux sont les soldats valaisans qui regretteront cette figure attachante que chacun appréciait et estimait. Notre canton souhaite au colonel-brigadier Daniel de trouver d'autres satisfactions dans les nouvelles et importantes fonctions qui lui sont dévolues.

Alerte préventive

SION (FAV). — Dans la nuit de lundi à mardi, la police locale a été alertée, un mur de vigne situé en bordure de la route cantonale menaçant de s'écrouler.

Le voyer d'arrondissement fut lui aussi avisé.

En pleine nuit, des mesures de précautions furent prises afin d'éviter des accidents.

Martigny et les environs

Collisions à la chaîne : une blessée

MARTIGNY (Bs) — Hier, vers 12 h. 30, une triple collision s'est produite sur l'avenue du Grand-Saint-Bernard, entre Martigny-Ville et Martigny-Bourg. Une voiture conduite par M. Gérard Saudan s'étant arrêtée pour laisser devancer un autre véhicule, obligea celle qui la suivait, pilotée par M. Georges Moret, à faire halte.

Surpris par cette double manœuvre, un automobiliste fribourgeois, M. Jean-Pierre Schneider, ne put arrêter à temps sa voiture et vint tamponner violemment, par l'arrière, l'auto de M. Moret. Et celle-ci fut projetée contre la machine de M. Saudan.

Deux des trois véhicules subirent des dégâts assez importants, alors que la compagne de M. Schneider se blessa au front en frappant de la tête le tableau de bord. Elle dut être conduite à l'hôpital régional pour y recevoir les soins nécessaires.

Un emprunt de quatre millions

MARTIGNY (FAV) — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de jeudi dernier, les citoyens de la commune de Martigny-Ville étaient convoqués en assemblée primaire, lundi soir, à l'effet de ratifier un emprunt de 4 millions de francs pour l'hôpital de district.

Après avoir entendu différents exposés traitant des nouvelles conditions de cet emprunt, conclu auprès de l'AVS et appelé à rembourser celui effectué dans quelques banques de la place, l'assemblée fit sienne la décision communale, prise conjointement avec les 11 autres communes du district.

La transaction permettra de réaliser, pour l'immédiat, une économie de Fr. 10 000.—. Comme il faut également prévoir une probable augmentation du taux, cette économie atteindra Fr. 20 000.— par an. Ce n'est pas à dédaigner.

Vernissage : Exposition de Noël

Une suite d'aquarelles lumineuses, claires mais vigoureuses, telle sera l'exposition qui va s'ouvrir à la Galerie Andenmatten et dont le vernissage aura lieu samedi 16 décembre. Il y a peu de bons aquarellistes à notre époque parce que cette technique difficile ne tente guère les peintres qui ne voient en elle qu'une manière de notations ou de pochades pour de futures toiles. Dans celles que le peintre et critique d'art genevois André C. Lambert va exposer, nous verrons l'aquarelle dans ce qu'elle a de complet comme moyen d'expression picturale et nous pourrions apprécier, dans la grande variété des paysages qu'il nous montre, les nuances propres à chaque pays où il a planté son chevalet et l'on sentira peut-être mieux que dans la peinture à l'huile toutes les subtilités de climat, d'atmosphère, de lumière que la rapidité du métier

met à la disposition de l'aquarelliste. Paysages de Provence et de Bretagne, paysages de chez nous, d'Espagne ou d'Italie, chacune de ces aquarelles nous restitue l'instant fugitif où il a été surpris, dans le temps comme dans le lieu. Si c'est la première fois qu'André C. Lambert expose à Sion, il n'est pas de même à Genève où il a fait de nombreuses expositions particulières et à Paris dont il a été plusieurs fois l'hôte du Salon de la Société nationale des Beaux Arts. Il expose présentement, simultanément outre Sion, à Genève avec les anciens élèves du regretté professeur Gilliard et à Paris avec la participation suisse au Salon de l'Art libre.

Ses aquarelles seront exposées au Carrefour des Arts pendant quatre semaines, soit jusqu'au 13 janvier 1962.

Nos nouveaux gendarmes sauront se défendre

Ils l'ont démontré hier soir



SION (FAV) — Une prise douloureuse et efficace faite par deux jeunes gendarmes devant leur moniteur Cherix (à droite) et devant les autorités policières du Valais où l'on reconnaît, à l'arrière-plan, de gauche à droite : les brigadiers Lambrigger (Brigue) et Beytrison (Sion) ; le commissaire Taramaraz ; le brig. de circulation Ribordy (Sion) ; le brig. Kuonen (Viège) ; le conseiller d'Etat Oscar Schnyder, chef du Département de justice et police ; le commandant de la police valaisanne Ernst Schmid ; le lieutenant Coutaz, officier instructeur ; les brig. Quinodoz (Sierre), Udriot (Martigny) ; le capitaine quartier maître B runner (Sion) et l'instructeur B. Cherix.

(Photo Schmid)

SION (FAV) — L'école d'aspirants de gendarmerie touche à sa fin. Demain, 24 nouveaux gendarmes recevront leurs diplômes et ils pourront exercer leur sympathique métier dans les diverses localités de notre canton. Comment se sont préparés ces futurs responsables de l'ordre public durant les longs mois de leur instruction ? Nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises. Hier soir, dans la salle de gymnastique de l'école du Sacré-Cœur, nous étions conviés à l'ultime séance d'entraînement des aspirants-gendarmes, placée sous la direction du gendarme instructeur Bernard Cherix.

En présence de tous les brigadiers valaisans qui avaient tenu à assister à cette démonstration, les élèves de gendarmerie effectuèrent divers exer-

cices du plus haut intérêt. M. le conseiller d'Etat Oscar Schnyder, chef du Département de justice et police, rehaussait de sa présence cette manifestation qui nous a permis de constater que l'entraînement physique n'était pas négligé dans la gendarmerie. Au contraire, c'est là l'un de ses principaux atouts.

Après quelques exercices préliminaires, nos nouveaux gendarmes effectuèrent plusieurs prises de karaté, système d'attaque extrêmement efficace où l'on s'applique essentiellement à mettre hors de combat un ou plusieurs adversaires. Puis des démonstrations de jiu-jitsu, système de combat où la force purement physique passe au se-

Conférence

« L'aménagement du territoire » du Valais central, tel est le sujet plein d'intérêt qui sera traité par M. Roger Bonvin, président de la ville de Sion, dans sa conférence de jeudi 14 décembre 1961, à 20 h. 30 à l'Hôtel de la Planche.

Cet exposé sera attendu clôturera la première partie du programme d'activité établi pour l'hiver 1961-62, par la Jeunesse conservatrice chrétienne-sociale de Sion.

Foudroyé dans son appartement

CHIPPIS (FAV). — M. Louis Piteloud, âgé de 70 ans, domicilié à Chippis, qui vaquait à ses occupations dans son appartement, a été foudroyé par une crise cardiaque.

Echo du cours d'interprétation du Maître Panzera

SION (FAV). — En complément de l'article paraissant par ailleurs dans ce même journal, signalons que le Maître Panzera, avec une extrême obligeance, a consenti à donner son cours en public, gratuitement, vendredi soir à l'Atelier.

Afin de permettre aux auditeurs du Haut et du Bas-Valais, de rentrer chez eux le même soir, le cours aura lieu de 20 à 22 heures.

- †
- Madame Joseph **Hutter-Glaissen**, à Sierre ;
 - Madame Vve Jean-Louis **Hutter-Dättwiler** et son fils, à Zurich ;
 - Monsieur Willi **Hutter**, à Genève ;
 - Monsieur André-Robert **Hutter**, à Sierre ;
 - Monsieur et Madame Louis **Hutter**, leurs enfants et petits-enfants, à Lalden ;
 - Madame Vve Antoine **Hutter**, ses enfants et petits-enfants, à Lalden ;
 - Madame Vve Séverin **Stocker-Hutter**, ses enfants et petits-enfants, à Lalden ;
 - Monsieur Louis **Nellen-Glaissen**, ses enfants et petits-enfants, à Naters ;
 - Madame Vve Marcel **Devaud-Glaissen** et ses enfants, à Naters ;
 - Mademoiselle Anna **Glaissen**, à Ried-Brigue ;
 - Mademoiselle Marie **Glaissen**, à Ried-Brigue.

ainsi que les familles parentes et alliées ont le pénible devoir de vous faire part du décès de

MONSIEUR Joseph-Ernest HUTTER

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé dans sa 77e année après une courte maladie et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, jeudi le 14 décembre 1961, à 10 h.

Départ du domicile mortuaire, Lamberson à 9 h. 30.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bien que le mystère demeure...

Marie Besnard a été acquittée

BORDEAUX (Afp). — Marie Besnard a été acquittée après plus de trois heures de délibérations. Les jurés de la Cour d'assises de Bordeaux ont répondu négativement aux onze questions qui leur étaient posées et qui concernaient onze empoisonnements présumés, reprochés à l'accusée.

La douzième question portait sur d'éventuelles circonstances atténuantes, et, bien entendu, n'a pas donné lieu à débat.

Durant toutes les délibérations, Marie Besnard est restée calmement assise sur un banc de la chambre de sûreté, dédicant des photographies à ses gardiens.

Au terme d'un procès qui n'aura pas duré moins de 23 jours, la Cour d'assises de Bordeaux a rendu sa sentence concernant Marie Besnard, cette femme de 66 ans, accusée à l'origine d'avoir empoisonné à l'arsenic une dizaine de membres de sa famille pour en capter l'héritage.

Cette affaire criminelle sur laquelle la justice française était penchée depuis douze ans, sans pouvoir lui donner une conclusion, est de celles qui ont le plus divisé le monde judiciaire, scientifique et médical. La raison en est le rôle joué dans les empoisonnements présumés par l'arsenic, ce corps aux propriétés encore mal connues malgré les progrès de la toxicologie.

Deux fois déjà « l'affaire Marie Besnard » est venue devant une Cour d'assises (1952 et 1954). A chaque fois, elle avait dû être renvoyée pour complément d'information et ce n'est qu'à l'issue d'un travail de sept ans que les « superexperts » désignés

après le second procès, ont finalement rédigé leur rapport qui a servi de base aux débats qui viennent de s'achever.

Malheureusement, ce document n'est pas catégorique. « Il est probable, disent les superexperts, que l'arsenic trouvé dans les victimes présumées a été absorbé avant la mort ». Pour-

tant neuf jours d'exposés scientifiques souvent passionnés au cours de ce procès, n'ont en fin de compte, que maintenu l'incertitude.

Il y a un « doute », devait finalement reconnaître le procureur général M. Paul de Robert, qui centra alors son accusation sur l'aspect psychologique de l'affaire.



Les combats continuent au Katanga. Voici des soldats indiens se préparant à lancer des grenades sur les troupes katangaises.

Gros bombardements au Congo

La résidence de Tschombé mitraillée par l'ONU

ELISABETHVILLE (Reuter) — On annonce, mardi, dans les milieux de l'Union minière à Elisabethville, que des avions à réaction de l'ONU ont de nouveau attaqué Jadotville et at-

teint les installations ferroviaires et celles de l'Union minière.

Les observateurs déclarent qu'il semble que l'aviation des Nations Unies effectue des attaques ininterrompues contre Kolwezi et Jadotville et ouvre le feu sur tous les véhicules qui circulent sur les routes reliant ces deux villes à Elisabethville.

Mardi matin, de longues files de personnes se sont formées devant les magasins d'alimentation à Elisabethville. Ces magasins ont reçu des envois supplémentaires de la Croix-Rouge. Quelque 700 personnes du théâtre des opérations se sont réfugiées dans les

trois camps d'accueil de la ville.

Plus tard, un porte-parole de l'ONU a déclaré à une conférence de presse tenu à Elisabethville que, dans la nuit de lundi à mardi, deux avions dont l'identité n'a pu être établie, ont lancé 26 bombes sur la zone de l'aérodrome de la ville contrôlé par les troupes de l'ONU. Cependant, il n'y a pas eu de dégâts.

Pendant la nuit également, les Katangais ont ouvert un feu de mortiers contre le quartier général de l'ONU dans la capitale katangaise. Deux Gourkhas ont été tués et un troisième blessé.

Obus tirés en plein centre

ELISABETHVILLE (AFP) — Six obus tirés par des avions des Nations Unies sont tombés hier en plein centre d'Elisabethville, dans des jardins et sur des immeubles. L'un d'eux est tombé à cent mètres du consulat de France.

Lundi soir, Elisabethville avait reçu une vingtaine d'obus.

Le tir des avions de l'ONU ne semble viser aucun objectif précis.

La résidence de Tschombé mise à mal

La délégation permanente du Katanga à Bruxelles, a annoncé hier après-midi que la résidence de M. Moïse Tschombé à Elisabethville a été bombardée aujourd'hui par l'aviation de l'ONU.

La délégation précise que l'attaque aérienne a commencé à 14 h. 10 locale.

Découverte d'un important complot au Japon qui visait à l'assassinat d'un ministre

TOKIO (AFP) — 12 anciens officiers de l'armée et de la marine japonaises ont été arrêtés mardi matin après la découverte d'un complot visant à l'assassinat du premier ministre japonais, M. Hayato Ikeda. Le chef de ces officiers était le général Sakurai Tokutaro.

La police a annoncé que ce complot avait été organisé par des éléments d'extrême-droite. Il semble que les conspirateurs s'inspiraient du coup d'Etat survenu en Corée du Sud au mois de mai dernier.

La police a précisé encore que l'organisation des conjurés avait pris le nom de « Groupe d'étude d'histoire japonaise ». Il comprenait notamment un ancien major-général de l'armée, un ancien lieutenant de marine et 4

diplômés de l'ancienne académie militaire. La police a saisi 300 casques d'acier, 150 masques à gaz et de nombreux documents, que l'on découvrit en de nombreux endroits, notamment à Chiba, près de Tokio, à Fukuoka et à Nagasaki. Les conspirateurs arrêtés sont âgés de 25 à 64 ans.

★ L'aviation militaire américaine a lancé mardi une fusée porteuse d'un satellite « Discoverer 36 », transportant des instruments secrets et un poste émetteur radio baptisé « Oscar » et construit entièrement par des amateurs.

Nouvelle offensive de l'URSS contre l'OTAN

Demande d'extradition du général Heusinger

MOSCOU (Afp). — En exigeant du gouvernement des Etats-Unis l'arrestation et l'extradition du général Adolf Heusinger, ancien chef de la section opérationnelle de l'état-major général de l'armée allemande pendant la dernière guerre mondiale, l'Union soviétique a déclenché une nouvelle « offensive » contre l'OTAN, estiment les observateurs dans la capitale soviétique.

La conférence de presse au cours de laquelle a été révélée la demande d'extradition, souligne-t-on dans les mêmes milieux, a en effet eu lieu à la veille même de la réunion à Paris du conseil de l'OTAN.

Selon de nombreux observateurs, les accusations formulées contre le général Heusinger, seize ans après la fin de la guerre, ont pour but de démontrer ce qu'est l'organisme au sein duquel il occupe un poste important, après avoir en tant que général de l'armée de Hitler, commis des atrocités.

Terrorisme en Algérie

ALGER (Afp). — Après les lourds bilans enregistrés la semaine dernière en Algérie, ce début de semaine peut comparativement être considéré calme. Lundi soir à minuit, le nombre connu des attentats de la journée s'élève à dix, celui des morts à trois, tous musulmans — dont un fuyard tué par une patrouille à Alger — et celui des blessés à dix (six Européens et quatre Musulmans). Même calme au chapitre des attentats au plastique, particulièrement à Alger, où une seule explosion a été enregistrée le matin.

DERNIERE HEURE

Cessez-le-feu au Katanga

LONDRES (Reuter). — Le gouvernement britannique a annoncé mardi soir qu'il allait présenter au secrétaire général de l'ONU, M. Thant, une demande formelle en faveur de la suspension des combats au Katanga. Le gouvernement a présenté au Parlement une motion dans le cadre du débat de politique étrangère, aux termes de laquelle « la Chambre des Communes appuie l'action du gouvernement de Sa Majesté, tendant à remettre au secrétaire général des Nations-Unies, une demande formelle pour un cessez-le-feu immédiat au Katanga, afin de mettre un terme aux destructions de vies et de biens résultant des combats actuels et créer ainsi les conditions pour une base pacifique et juste d'une collaboration dans un Congo unifié ».

une salle voisine, une exposition de documents originaux destinés à démontrer que le général Heusinger, chef de la section opérationnelle de l'armée allemande, avait préparé notamment un projet de débarquement allemand en Angleterre et une invasion de la Suisse, comme doivent témoigner des cartes allemandes détaillées épinglées sur des panneaux.

Selon des déclarations faites à plusieurs reprises au cours de la conférence de presse, si ces invasions n'ont pas eu lieu, c'est tout simplement parce que l'Allemagne se préparait à se lancer à l'assaut de l'URSS.

La campagne de dénonciation de la nature agressive de l'OTAN pourrait se poursuivre à l'occasion d'une autre conférence de presse qui aura lieu mercredi à l'ambassade de la République démocratique allemande et qui sera tenue par l'ambassadeur.

Répondant à la question de savoir pourquoi ces accusations d'atrocités contre Heusinger n'ont pas été faites jusqu'ici, M. Michel Kharlamov a répondu que la commission soviétique d'enquête sur les crimes de guerre, qui poursuit son activité, a beaucoup à faire et qu'elle doit compiler des centaines de volumes de documents.

Après la conférence de presse, l'assistance a été invitée à visiter, dans

La partie de chasse de St-Gingolph trouvera son épilogue devant la justice française

ST-GINGOLPH (FAV) — Il y a eu quelque temps, quatre chasseurs français poursuivaient un chevreuil qu'ils avaient débusqué sur territoire français. Affolée, la malheureuse bête se réfugia sur territoire valaisan où elle fut tirée et en partie dévorée par les chiens des chasseurs français.

A la suite de cette chasse, la police cantonale valaisanne arrêta les chiens, puis les libéra sous caution et ouvrit

également une action pénale contre les chasseurs français.

Après une étude approfondie du cas la justice valaisanne a estimé qu'elle ne pouvait punir deux fois les chasseurs.

C'est donc le tribunal de Thonon qui statuera sur l'accusation formulée contre les quatre chasseurs, à savoir surveillance insuffisante de leurs chiens.

Les conséquences du mauvais temps en Valais

SION (FAV). — Un peu partout des dégâts sont à signaler à la suite des deux jours de pluie dont notre canton vient d'être gratifié.

D'importants retards ont été enregistrés dans les courses postales. Dans la course les Haudères - Sion, ce retard a été de l'ordre d'une heure.

Le car des Mayens de Sion a été bloqué au milieu de son trajet, par un camion qui se trouvait en mauvaise posture par suite des conditions épouvantables de la route.

Sur la route de la Grande Dixence, des véhicules se rendant au barrage ont été arrêtés à Mâche, la route étant impraticable à partir de ce village.

Dans le val de Derborence, des ouvriers travaillant sur un chantier Godet, n'ont pu se rendre sur place par suite de l'état impraticable de la route.

D'autre part, une chute de pluie s'est abattue sur la route d'Evolez nécessitant l'envoi d'équipes d'ouvriers et de trax, afin de dégager la chaussée. Le même fait s'est produit sur la route Loèche-les-Bains - Abbinen, sur celle de Fey, de Chandolin et de Vex.

Dans la journée d'hier, grâce au travail acharné des ouvriers, le trafic pouvait s'effectuer normalement.

Paris, cette semaine :

plaque tournante d'Occident

A peine terminée, la réunion des ministres des Affaires étrangères occidentales, le Conseil ministériel de l'OTAN commence ses travaux. Et pendant ce temps, l'Assemblée de l'UEO, composée des délégués des Six du Marché commun plus la Grande-Bretagne se trouve réunie pour sa septième session. Vendredi et samedi, les Six se retrouveront seuls au quai d'Orsay afin de discuter du projet d'union politique de l'Europe, cela avant de se rendre à Bruxelles pour décider du passage à la nouvelle étape du Marché commun, un passage qui s'avère difficile. Et le jour sera alors venu de la rencontre Kennedy - MacMillan aux Bermudes.

Comme on pouvait s'y attendre, la réunion des ministres durant ces deux derniers jours n'a pas permis la définition précise d'une politique commune. Toutefois, le durcissement soviétique apparu dans les propos de M. Khrouchchev samedi et dans ceux tenus par son ambassadeur, M. Menchikov ont soutenu la thèse française. Tout au plus, verra-t-on l'Occident reprendre ses sondages par l'intermédiaire de ses ambassadeurs à Moscou, ceux de Grande-Bretagne et des USA au moins. Mais les Britanniques n'auraient pas renoncé encore au principe qui veut qu'il est préférable de négocier pour savoir quelles sont les intentions de l'adversaire plutôt que de laisser la situation se détériorer en restant dans une prudente expectative.

Pour savoir à quel point Washington et Londres sont disposés à faire cavaliers seuls, il faut attendre la rencontre des Bermudes, le 21 décembre.

Durant le Conseil ministériel de l'OTAN, on peut prévoir toutefois, puisque le problème berlinois est à l'ordre du jour, que des hommes comme M. Spaak ou M. Lange plaideront la cause de la négociation. Et ils auront d'autant moins de regrets à s'opposer à la France que M. Debré vient, à la faveur d'une question qui lui a été posée par un sénateur, de se lancer dans une violente attaque contre les alliances, auxquelles il ne concède que le titre de « solidarités ». Condamnant les projets d'intégration militaire occidentale, le premier ministre estime que « l'intégration de l'ensemble de la défense militaire (de la France) dans un ensemble sur lequel elle n'aurait aucune prise serait une véritable démission nationale ». Et, pour bien mettre les points sur les i, M. Debré reconnaît que « aussi bien du côté américain que du côté européen, la France se heurte à de graves incompréhensions ».

On se demande si cette mise au point était nécessaire à la veille même de l'ouverture du Conseil de l'OTAN. Il est vrai que la question essentielle de la force de frappe atlantique ne sera finalement pas abordée à Paris, mais renvoyée à la réunion de printemps des ministres de la défense.

Il faut espérer que d'ici à Noël, toutes ces conférences de Paris, de Bruxelles et des Bermudes permettront à l'Occident et à l'Europe de faire des pas en avant vers l'unité, et non de reculer devant les obligations que celle-ci implique.

André Rougemont.